

Rapport d'activité 2014

Agence nouvelle des
 **Solidarités**
actives

Au service de la lutte contre
la pauvreté et l'exclusion

Sommaire

- 3** ÉDITORIAL DE FRANÇOIS ENAUD
Président de l'Agence nouvelle des solidarités actives
- 4** INTRODUCTION DE JEAN-MARC ALTWEGG
Directeur général de l'Ansa
- 6** L'ASSOCIATION
 - 7** Notre métier
 - 11** Notre organisation
 - 13** Nos partenaires
- 20** NOS ACTIONS EN 2014
 - 21** La gouvernance des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion
 - 24** Minima sociaux et politiques d'insertion
 - 30** Logement, hébergement et précarité énergétique
 - 37** Insertion professionnelle
 - 42** Inclusion financière
- 48** NOS PERSPECTIVES POUR 2015
- 54** ANNEXES
 - 55** Nos actions
 - 60** Notre équipe

François Enaud

Président de l'Agence nouvelle des solidarités actives



Solidarité. Jamais ce mot n'aura eu autant de sens, jamais cette notion n'aura été si importante qu'en ce début d'année 2015. Après les terribles événements de janvier dernier nous fûmes tous, dans un instant de triste grâce, solidaires. Une solidarité active et engagée. Une solidarité que nous devons entretenir et faire grandir au quotidien. La France est solidaire. Elle dispose des atouts nécessaires pour grandir et se renforcer encore.

L'Agence nouvelle des solidarités actives doit se mettre au service de cette ambition et apporter sa modeste pierre à l'édifice. Nous disposons pour cela de plusieurs leviers d'actions.

Tout d'abord, il nous faut continuer à travailler au rapprochement des acteurs, qu'ils évoluent dans la sphère publique ou dans la sphère privée, dans une collectivité territoriale ou dans les services de l'État, dans le milieu associatif ou chez un opérateur public, dans nos villes ou dans nos campagnes. À ce titre, le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale est un élément structurant pour l'Ansa dans la mesure où il offre une vision globale des grands axes de progrès et des actions que nous pouvons mener ensemble. L'Ansa doit œuvrer pour que la réalisation de ce plan soit la plus effective et la plus utile possible.

Ensuite, il est important de continuer à construire les dispositifs sociaux en y associant de manière plus étroite les personnes concernées et les professionnels. La concertation est une pratique qui se diffuse progressivement en France. On le doit à l'énergie et à la bonne volonté des personnes concernées, au professionnalisme des intervenants sociaux et à l'engagement solidaire de tous. L'Ansa doit continuer à encourager et faciliter ce mouvement pour mettre à profit toute la créativité et l'ingéniosité qui en émane.

Enfin, nous devons faire en sorte que les politiques publiques n'oublient personne. Chaque situation est différente. Chaque situation est par nature complexe. Il est des situations où les difficultés s'accumulent et où la situation semble inextricable. Des solutions innovantes existent. L'Ansa doit faire en sorte de les identifier, de les tester et de les essaimer pour qu'elles puissent profiter au plus grand nombre.

Au vu des nombreuses actions menées en 2014, il me semble que nous sommes sur le bon chemin. Nous devons aujourd'hui continuer de mener nos projets en ayant en tête de concentrer nos efforts pour inventer, pour innover et pour diffuser les bonnes idées qui nous permettront tous ensemble de construire une société plus juste, plus solidaire.

Jean-Marc Altwegg

Directeur général de l'Agence nouvelle des solidarités actives



Quel regard portez-vous sur l'action de l'Ansa en 2014 ?

En 2014, l'Ansa a exercé ses missions dans un contexte compliqué : deux remaniements ministériels, une réforme territoriale annoncée mais dont les contours ne sont pas stabilisés, des élections municipales, autant d'événements qui rendent la continuité de l'action difficile.

Dans cet environnement mouvant, nous avons néanmoins gardé notre cap, et continué à apporter notre expertise spécifique à nos différents partenaires : les services de l'État, les collectivités, les associations, les entreprises et les fondations.

4

La gouvernance des politiques sociales nous a beaucoup occupés, et à juste titre. Dans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté, les équipes de l'Ansa ont été mobilisées toute l'année pour le projet des États généraux du travail social (assises interrégionales et groupes nationaux). Nous animons également depuis septembre, à la demande de la DGCS, le « club des expérimentateurs » qui réunit dans une même instance des équipes départementales et les services de l'État pour faire bouger les lignes de l'action sociale de façon innovante et constructive. Le « zoom » que nous avons réalisé dans trois régions nous a permis de décortiquer avec les acteurs de terrain comment le plan pluriannuel s'était mis en place et à quelles difficultés sa « territorialisation » était confrontée. Enfin nous avons continué à accompagner les départements dans la réalisation de leurs différents plans d'action pour l'insertion, l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, l'accès au logement et à l'hébergement, et pour la simplification de l'organisation de leurs différentes « commissions ».

L'innovation sociale a été au cœur de nos préoccupations cette année. Ce n'est pas une surprise, plutôt un retour à nos fondamentaux. La conférence que nous avons organisée sur un de nos thèmes fondateurs : « l'expérimentation sociale à l'épreuve du terrain » a permis de poser un jalon important pour notre développement. L'Ansa a participé aux jurys des prix de l'innovation sociale de l'ADF et de l'UNCCAS, et eu le plaisir d'accompagner encore cette année de nombreux porteurs de projets innovants.

2014 a également permis à l'Ansa d'appuyer ses partenaires dans des réalisations très opérationnelles (plateformes de services aux clientèles fragiles, d'aide à la recherche de logement), et de défricher de nouvelles problématiques jusque-là peu présentes dans nos travaux (éducation, alimentation).

Quelles sont vos priorités pour 2015 ?

Le plan pluriannuel contre la pauvreté, qui reste la colonne vertébrale de notre activité, entre dans sa troisième année. François Chérèque a souligné dans son rapport d'évaluation la situation critique des enfants de familles pauvres. Le gouvernement a publié début mars sa feuille de route pour 2015-2017 et réajusté ses priorités. Des enjeux importants portent sur l'articulation des mesures nationales avec les plans d'action des territoires. L'Ansa va apporter sa contribution à cette nouvelle étape du plan, en collaboration avec les équipes du Ministère des affaires sociales et celles des collectivités.

Les opérations européennes de l'Ansa prennent un nouvel élan avec le projet de formation des agents ferroviaire « TRAIN in Stations », troisième déclinaison, après « HOPE in stations » et « Work in stations », de notre partenariat avec la SNCF et les entreprises ferroviaires européennes. Nous restons par ailleurs un membre actif du réseau européen EAPN, avec lequel nous avons organisé en 2014 une conférence sur les minima sociaux.

Nous avons l'ambition, en nous appuyant sur tous les travaux menés ces dernières années, de tirer les enseignements « à l'épreuve du terrain » des politiques dites du « logement d'abord ». Notre projet d'essaimage des plateformes de lutte contre la précarité énergétique se développe avec l'UNCCAS grâce au soutien des fondations Macif et Schneider Electric et de nouveaux partenaires qui vont les rejoindre.

5

L'action pour l'inclusion bancaire prendra sans doute un tournant décisif avec la mise en place d'un réseau de Points conseil budget auquel nous nous efforcerons de contribuer, comme nous le faisons avec la Caisse des Dépôts pour consolider le réseau des plateformes de microcrédit personnel. Nous approfondissons également notre partenariat avec La Banque Postale et certains établissements financiers qui se mobilisent pour mieux détecter et accompagner leurs clients en difficulté.

Dans la ligne de notre action constante depuis la création de l'Ansa, nous allons prendre de nouvelles initiatives pour faire franchir une étape à la participation des personnes concernées aux politiques sociales.

Nos travaux sur l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés vont prendre de l'ampleur, nous allons consolider pour ce faire notre partenariat avec Practhis, association spécialisée sur le sujet qui partage nos valeurs et nos modalités d'intervention.

Enfin le Ministère de l'emploi nous a confié un projet d'envergure : la conception d'un « accélérateur » d'innovation sociale destiné à dynamiser le plan de lutte contre le chômage de longue durée annoncé au mois de février.

Tous ces projets, et bien d'autres, seront menés avec l'état d'esprit qui nous anime depuis bientôt 10 ans (nous fêterons cet anniversaire en janvier prochain !) : la mobilisation de l'énergie de tous les acteurs pour mettre en place des solutions innovantes et efficaces au bénéfice et avec le concours des personnes concernées.

L'ASSOCIATION

Notre métier

“ L’Agence nouvelle des solidarités actives a pour objet de développer des actions, programmes et projets qui contribuent à la lutte contre la pauvreté et à créer ou renforcer de nouvelles formes de solidarités. Elle promeut et met en œuvre des expérimentations locales. Elle suscite et soutient des actions d’innovation sociale. ”

Extrait des statuts de l’association, janvier 2006

Reconnue d’intérêt général, areligieuse et apolitique, l’Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association sans but lucratif créée en janvier 2006 par Martin Hirsch, alors président d’Emmaüs, et Benoît Genuini, ancien président d’Accenture, afin de lutter contre la pauvreté et l’exclusion aux côtés des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des associations, des fondations et des entreprises.

7

L’Ansa a fait de l’ingénierie sociale son métier, à partir duquel elle a construit un savoir-faire, une expertise et des principes d’action propres, qui sous-tendent chacun des projets menés.

Un savoir-faire qui se décline en trois missions essentielles

- **L’expérimentation**, qui permet de mesurer l’efficacité d’une action sociale mise en œuvre sur un territoire et de l’ajuster avant son déploiement ;
- **L’accompagnement** des acteurs publics, privés et associatifs dans l’élaboration et la mise en œuvre de leurs programmes de lutte contre la pauvreté ;
- **La mutualisation des acquis et des connaissances**, par l’animation de réseaux d’acteurs diversifiés, le partage et la diffusion des expériences et par des publications.

Une expertise pointue sur de multiples thématiques

Notre expertise couvre de nombreux champs de la lutte contre la pauvreté et les exclusions et se traduit par une connaissance fine des publics et problématiques liées à l’accès aux droits, aux minima sociaux, à l’insertion professionnelle, à l’inclusion financière, aux aides sociales, à l’accès au numérique, à l’hébergement, au logement, à la précarité énergétique et à l’accès aux soins.



La participation des personnes concernées aux politiques publiques et aux dispositifs sociaux

UN PRINCIPE AU CŒUR DE NOS ACTIONS ET DE NOS RÉFLEXIONS

Au-delà des travaux engagés dans le cadre de l'expérimentation puis du déploiement du RSA (accompagnement des conseils généraux dans la mise en œuvre, l'animation, le suivi et l'évaluation des équipes pluridisciplinaires ou de groupes d'allocataires), l'Ansa a multiplié les projets mettant en œuvre la participation des personnes, que ce soit avec des acteurs publics ou privés, touchant à la thématique des minima sociaux, mais aussi du logement, de l'hébergement, de l'inclusion financière, de l'accès aux soins, de la mobilité ou encore de l'inclusion numérique.

L'expertise déployée est à chaque fois adaptée à l'envergure et aux enjeux propres du projet : **mobilisation des personnes pour la conception, la mise en œuvre ou l'évaluation de projets ; animation de réunions et de groupes de personnes concernées pour une consultation ponctuelle ; pilotage général de la démarche de participation ; conception des orientations stratégiques d'une action de participation ; formation des professionnels...**

Ce principe d'action irrigue chacun de nos projets, inspirant notre méthodologie et notre approche. Il fait également l'objet de projets dédiés à cet enjeu. En 2014, l'Ansa a travaillé avec le **conseil général de la Dordogne** pour l'accompagnement à la définition et à la mise en place d'une expérimentation de groupes d'allocataires sur deux territoires. Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), l'Ansa a accompagné le **collège des personnes en situation de précarité ou de pauvreté du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE)**. Elle est également intervenue pour évoquer les conditions de la participation aux **Assises des solidarités du conseil général des Pyrénées-Orientales** sur le thème « Participation des usagers : comment dépasser les bonnes intentions pour donner toute leur place aux personnes accompagnées ? ».

L'Ansa a par ailleurs été sollicitée pour apporter une contribution à l'ouvrage *Apprendre (de l'échec) du RSA**. S'appuyant en particulier sur son expérience de terrain, l'Ansa a souhaité livrer son regard sur la participation au sein des équipes pluridisciplinaires et dans les politiques d'insertion à travers son article « Accompagner la participation des allocataires », mettant en lumière les difficultés et les risques associés, mais aussi les effets positifs qui en émergent, comme le renouvellement du rapport aux allocataires ou l'adaptation des actions aux besoins des personnes.

➔ La contribution de l'Ansa « Accompagner la participation des allocataires » (version courte) est disponible sur www.solidarites-actives.com

✉ Contact à l'Ansa : marion.drouault@solidarites-actives.com

*Apprendre (de l'échec) du RSA, ouvrage collectif coordonné par Anne Eydoux et Bernard Gomej, éditions Liaisons sociales/CEE, octobre 2014.

Les publics

Répondre aux besoins de **tous les publics en situation de pauvreté ou d'exclusion** est le point de départ et l'objectif des projets mis en œuvre. L'Ansa construit ses actions selon une approche globale de « parcours de vie ».

L'Ansa a par ailleurs développé **pour certains publics une approche plus ciblée**. Ainsi, les questions de l'insertion professionnelle des **personnes handicapées**, de l'accès des **jeunes** à un logement ou encore de l'isolement des **personnes âgées** font l'objet de travaux spécifiques actuels ou en cours de développement.

Quatre grands principes fondent et orientent nos actions

10

- **Associer une diversité d'acteurs autour des projets**, en coordonnant leurs interventions et en développant leur complémentarité;
- **Mobiliser les personnes concernées** à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des dispositifs et politiques publiques;
- **Intervenir à différentes échelles** (locale, nationale et européenne), au plus près des publics comme des institutions;
- **Innover dans la méthode déployée et les solutions proposées**, en recherchant le pragmatisme et l'efficacité.

À chaque étape d'un projet, des savoir-faire et des outils

Conception : diagnostic de l'existant, laboratoire d'idées, définition des objectifs et de la méthodologie, écriture de projet

Mise en œuvre : cadrage et pilotage du projet, construction de partenariats, animation du réseau d'acteurs et de groupes de travail, élaboration et rédaction de préconisations ou d'un plan d'actions. . .

Évaluation : définition et mise en place d'outils d'évaluation et de mesure de l'impact social d'un dispositif, analyse des résultats

Notre organisation

L'Ansa appuie ses actions sur sa capacité à construire des passerelles entre pouvoirs publics, entreprises, associations et usagers. Cette particularité se traduit également dans son organisation, dans la composition de son conseil d'administration, de son équipe et de ses ressources.

Le conseil d'administration au 31 décembre 2014

Président

François ENAUD, directeur général de Sopra Steria Group

Trésorier

Emmanuel BEEKER, directeur Exploitation à EURISK

11

Administrateurs

- Monique ALEXANDRE, ex-responsable de communication interne à BNP Paribas
- Yves AUBERT, directeur général adjoint de la communauté urbaine de Strasbourg
- Nicolas COSTES, directeur exécutif à Accenture
- Benoît GENUINI, co-fondateur de l'Agence nouvelle des solidarités actives
- Jean-Marie MARX, directeur général de l'APEC

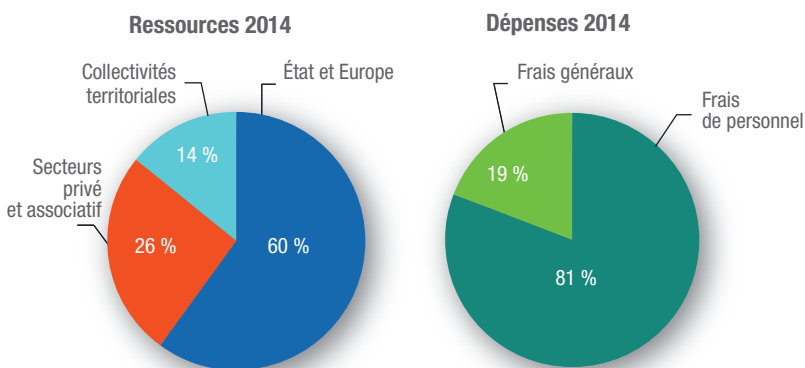
L'équipe

L'équipe de l'Ansa est animée par un esprit collectif très fort, qui transparaît dans le fonctionnement de l'association. Sous la direction de Jean-Marc Altwegg, un comité de direction se réunit toutes les semaines. Sa composition évolue tous les deux mois, permettant à chacun des salariés de prendre part aux décisions et à la gestion quotidienne de l'association.

Composée de personnes issues des secteurs privé, public, associatif ou en sortie d'études, l'équipe se caractérise par une diversité de profils, de parcours et de compétences. Salariés, stagiaires, bénévoles, étudiants : en 2014, une trentaine de personnes en tout ont contribué aux activités de l'Ansa (voir la liste de notre équipe et les contacts p. 60).

Le modèle économique de l'Ansa

Le modèle économique de l'association repose sur des partenariats diversifiés qui garantissent son indépendance, permettent son développement et favorisent les interventions à différentes échelles.



12

Nos projets, nos partenariats et leurs différentes sources de financement résultent de subventions, du soutien de fondations, de contrats avec le secteur privé et de marchés publics.

Financements collectivités territoriales

Centre communal d'action sociale (CCAS) de Grenoble ; communauté d'agglomération Hénin-Carvin ; départements de Dordogne, du Gers, d'Ille-et-Vilaine, de Mayenne, du Pas-de-Calais, de Savoie ; ville de Paris ; collectivité d'outre-mer de Saint-Martin.

Financements privés et associatifs

Ark'Ensol ; Association des cités du Secours catholique (ACSC) ; Fare (fonds d'aide de la fédération des entreprises de la propreté) ; Fondation Cetelem ; Fondation Macif ; Fondation Schneider Electric ; La Banque postale ; Lyonnaise des eaux ; Parcours confiance - Caisse d'épargne ; Secours catholique ; SNCF ; Union nationale des associations familiales (Unaf).

Financements État et Europe

Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ; Commission européenne ; Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) - ministère des Affaires sociales et de la Santé ; Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) ; Direction départementale de la cohésion sociale du Vaucluse ; Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, de l'emploi de Bourgogne (Dircecte).

Nos partenaires

L'action sociale en France repose sur une grande variété d'acteurs dont la coordination autour d'objectifs communs est souvent une condition indispensable de l'efficacité des projets. Travaillant quotidiennement avec eux, l'Ansa a développé une offre de services spécifique pour chaque grande catégorie d'acteurs afin de les accompagner dans l'optimisation de leur politique de solidarité.

Avec les collectivités territoriales

L'ancrage territorial est une priorité pour l'Ansa. Nous intervenons à tous les échelons : auprès des villes, communautés d'agglomération, métropoles, départements, régions, mais aussi avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), les centres communaux d'action sociale (CCAS) et l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas). Nous accompagnons la mise en œuvre de projets innovants et la programmation de politiques sociales territoriales, optimisons les dispositifs d'aides et minima sociaux, favorisons l'implantation de plateformes multi-partenariales locales ou encore, formons les acteurs.

“ Le positionnement de l'Ansa, ses références de haut niveau mais aussi sa connaissance du terrain, ses ressources internes en matière d'ingénierie sociale comme le large éventail de compétences mobilisables ont participé à notre choix de travailler avec cette équipe. Nous attendons une restitution fidèle aux ressources et à la philosophie de notre territoire qui offre, en plus, une mise en perspective avec ce qui peut exister ailleurs ”  Focus p. 52

René Ortega, directeur de l'Action sociale territoriale, adjoint au DGAS, au conseil général du Gers

Avec l'État et les institutions publiques nationales

L'Ansa appuie l'État et ses institutions dans la conception et le déploiement des politiques sociales. Cet accompagnement revêt plusieurs aspects. Il se fait d'une part en collaboration étroite avec les services centraux des ministères et avec les services déconcentrés dans les territoires. Il se fait d'autre part en favorisant une coordination efficace entre les services de l'État et les collectivités locales. Cette double capacité d'action est une spécificité de l'Ansa, un positionnement qui lui permet de faire le lien, d'assumer et de promouvoir une compréhension globale

des sujets traités. L'étendue des actions menées par l'Ansa auprès de l'État et des institutions publiques est donc vaste et leurs formes sont variées : appui en ingénierie sociale sur la construction, le déploiement et le suivi de politiques publiques, réalisation d'études et de rapports ciblés, animation de réseaux d'acteurs, missions de veille, de mutualisation et de capitalisation des pratiques inspirantes.

“ L'Ansa a été un partenaire efficace sur ce projet, partageant nos préoccupations d'apporter des choses nouvelles à nos actions. Leur regard extérieur, leur capacité à mobiliser les acteurs du terrain, leur connaissance des mécanismes des dispositifs innovants ont été très bénéfiques, cela a permis de faire émerger ensemble des pistes intéressantes et de faire progresser le projet. ”  Focus p. 33

Véronique Simonin, directrice adjointe déléguée à la Direction départementale de la cohésion sociale du Vaucluse

Avec les entreprises et les fondations

L'Ansa collabore avec de nombreux acteurs du secteur privé engagés dans des politiques de responsabilité sociale : banques, établissements de crédit, assureurs, bailleurs, fournisseurs d'énergie ou de services de télécommunications. Cette collaboration vise à concevoir et à mettre en œuvre des services ou des actions en faveur de leurs clientèles fragiles. Il s'agit également de mener des réflexions de fond, contribuant à développer un engagement solidaire de l'entreprise.

L'Ansa accompagne les fondations, acteurs incontournables de l'économie sociale, pour identifier les besoins sociaux, trouver de nouvelles réponses et favoriser ainsi l'émergence de projets solidaires innovants. Entreprises et fondations apportent également leur appui à l'action de l'Ansa sous la forme d'un soutien financier (l'association est reconnue comme un organisme d'intérêt général à caractère social) ou d'un mécénat de compétence.

“ Nous avons en tête le projet de plateforme, ses contours, mais nous savions aussi que nous ne pouvions pas nous contenter de copier les modèles existants. L'équipe de l'Ansa a pu creuser encore davantage la problématique, grâce à une analyse des besoins spécifiques du secteur. Cela a permis d'affiner le projet, de le préciser. Cela nous a également éclairés sur la nécessité d'aller encore plus loin sur la question de l'accès aux droits. ”  Focus p. 35

Francis Levy, Secrétaire général du Fare (fonds d'aide de la fédération des entreprises de la propreté)

Avec les associations

L'Ansa collabore étroitement avec ses « confrères » du monde associatif dans le cadre de ses projets menés avec le secteur public ou privé. Cet apport est précieux, car il nous permet de concevoir et de développer des projets au plus proche du terrain et des publics. De notre côté, nous pouvons apporter aux associations un appui dans la définition de leur stratégie d'action et l'élaboration d'outils de conduite ou d'évaluation de projets.

“ L'Unaf croise l'Ansa depuis de nombreuses années dans des réunions, conférences, événements. Nous avons toujours apprécié la qualité de leurs interventions. Aujourd'hui, nous travaillons ensemble sur deux projets qui vont permettre d'améliorer nos pratiques et de renforcer nos actions. Les Points conseil budget, prochain grand projet dans le domaine de l'inclusion financière, devraient nous amener à poursuivre nos travaux en commun. ”  Focus p. 45

Rémi Therme, chargé de mission au pôle Économie, Consommation et Emploi de l'Union nationale des associations familiales (Unaf)

15

Avec l'Europe

L'Ansa s'investit dans le développement d'expérimentations et d'innovations sociales européennes. Chaque projet européen ainsi écrit puis déployé est l'occasion de s'enrichir de pratiques innovantes observées dans d'autres pays et de mobiliser une force d'action importante (en fédérant des partenaires français et européens) pour répondre plus efficacement aux enjeux sociaux. Notre action se traduit également par une implication active au sein de réseaux structurés, comme EAPN, réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et EFIN, réseau pluri-partenarial pour l'inclusion financière. Cette autre dimension de travail complète et enrichit notre expérience « pratique » issue des projets.

> Voir en Annexes, pages 55 à 59, la liste des projets par type de partenaire.

« TRAIN in Stations » : Training Railway Agents on INclusion in Stations

AVEC LA COMMISSION EUROPÉENNE (PROGRAMME ERASMUS+). PARTENARIAT OPÉRATIONNEL AVEC SNCF ET LES GRANDES ENTREPRISES FERROVIAIRES BULGARES, LUXEMBOURGEOISES ET ITALIENNES — SEPTEMBRE 2014 A 2016

L'engagement de l'Ansa dans des projets de dimension européenne se poursuit cette année, avec le lancement d'un programme de formation commun sur l'errance en gare à l'attention des agents ferroviaires des grandes gares bulgares, françaises, luxembourgeoises et italiennes. Petit frère des projets HOPE et WORK in stations*, TRAIN s'inscrit dans une dynamique partenariale de plus en plus affirmée, également alimentée par les travaux menés dans le cadre de la Charte « Gare européenne et solidarité ». Les entreprises signataires de la Charte (issues de douze pays européens) constatent en effet qu'elles partagent les mêmes enjeux concernant les personnes en errance dans les gares. Une problématique qui interroge leurs pratiques professionnelles au quotidien, questionne le rôle qu'elles peuvent jouer.



5 questions à Maria Vassileva, Expert senior au département des relations internationales, au sein de National Railway Infrastructure Company (NRIC - Bulgarie)

Quel rôle entend jouer la NRIC à travers le projet TRAIN ?

C'est le premier projet social dans lequel notre compagnie ferroviaire s'implique réellement. Nous allons avoir beaucoup de travail à mettre en œuvre, à commencer par la sensibilisation des dirigeants afin d'obtenir une collaboration optimale sur tous les niveaux hiérarchiques. Puis viendront l'élaboration du programme de formation à destination des agents (qui sera certainement différent des programmes déployés dans les autres pays, car adapté à nos spécificités locales) et la mise en œuvre de partenariats locaux, que ce soit avec les institutions ou associations locales.

Pourquoi votre entreprise a-t-elle souhaité s'impliquer dans ce projet aux côtés de l'Ansa ?

Nous n'avons pas, en Bulgarie, autant de personnes sans-abri qu'en France. Cela dit, ce problème existe tout de même et tend d'ailleurs à prendre de l'ampleur avec la dégradation de la situation socio-économique et l'arrivée de nombreux migrants syriens. C'est une problématique nouvelle à laquelle le pays est confronté, nous devons y trouver des réponses. Le projet arrive donc au bon moment ! Les gares sont un lieu de « refuge » pour les personnes à la rue, qui y viennent pour y trouver un abri, une protection ou encore de

la nourriture. La NRIC a évidemment une responsabilité sociale à cet égard. C'est pourquoi elle a souhaité s'engager en faveur de l'inclusion sociale des personnes sans-abri qui fréquentent les gares.

Quelles solutions ce projet peut-il apporter ?

Nous avons constaté que, très souvent, les personnes en errance ne savent pas où aller ou par qui se faire aider. Il est donc très important d'avoir sur le terrain des agents bien formés et sensibilisés qui sauront vers qui les orienter, vers quelle structure se tourner pour leur apporter l'accompagnement dont elles ont besoin, notamment dans les situations d'urgence. C'est le but de ces formations.

Quel est l'intérêt de travailler sur ce sujet de manière multi-partenaire et coordonnée à l'échelle de 4 pays européens ?

À notre niveau, un tel partenariat nous sera plus qu'utile. La SNCF, mais aussi les entreprises italienne et luxembourgeoise ont acquis une grande expérience de cette problématique, dont nous allons pouvoir profiter. Même si des solutions adaptées à chaque contexte local devront être trouvées, il est important de partager nos pratiques, de comprendre ce qui fonctionne ailleurs ainsi que les obstacles rencontrés.

Qu'attendez-vous de l'Ansa, en tant que pilote du projet ?

L'Ansa a, elle aussi, une longue expérience dans le domaine social. Son apport méthodologique et analytique assurera au projet un développement bien structuré à chacune de ses étapes : composition du programme éducatif, élaboration des matériaux d'apprentissage à distance, diffusion des résultats et suivi de leurs applications sur le long terme.



Partenaires opérationnels du projet « TRAIN in Stations » : Europe Consulting, Ferrovie dello Stato Italiana, National Railway Infrastructure Company (NRIC), Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL), SNCF.

Lors du lancement du projet en novembre 2014.

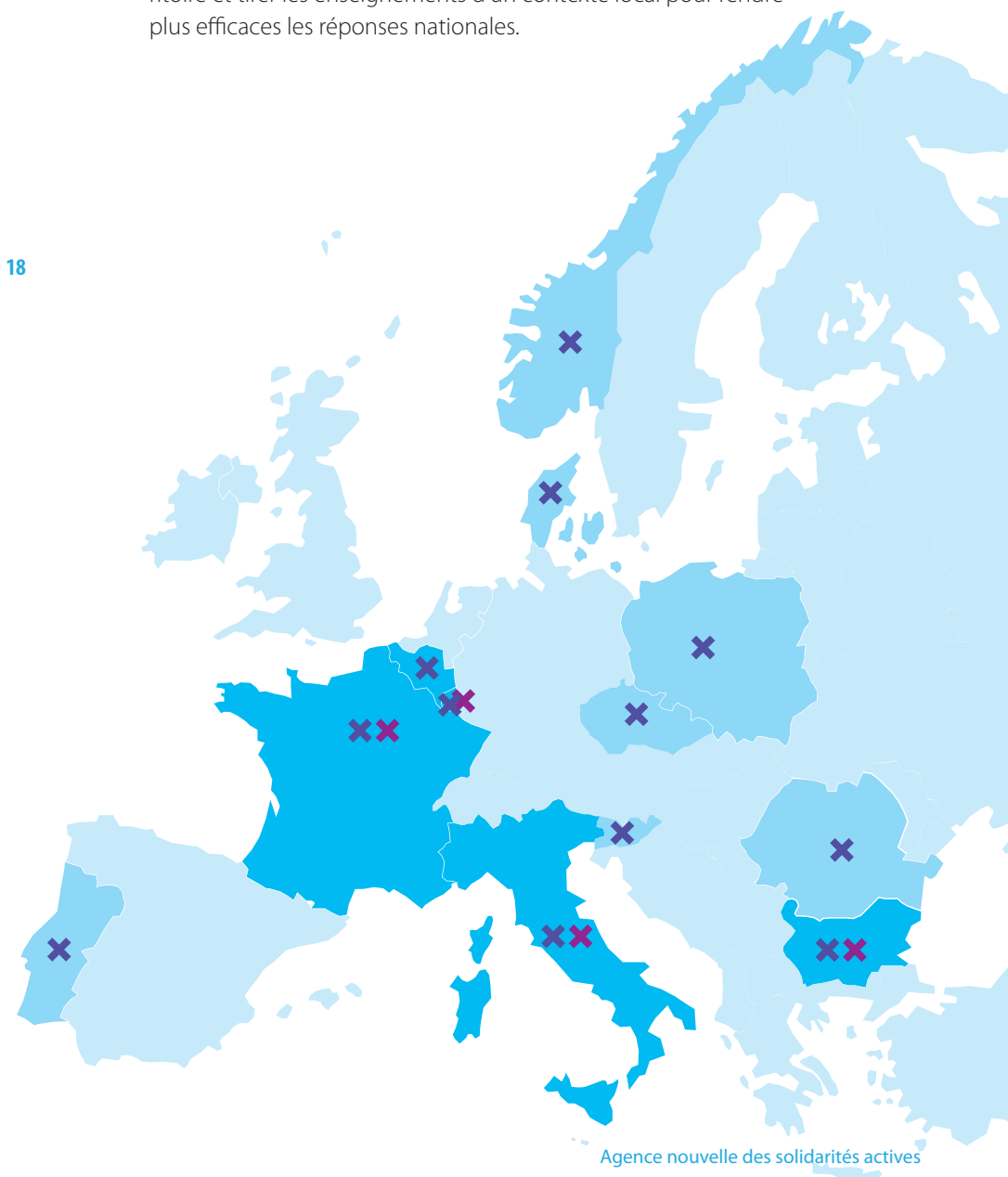
* « HOPE in stations » : HOMEless People in European train stations, améliorer la prise en charge des personnes en errance dans les gares. « WORK in stations » : Working On ReInclusion Know-how in train stations, construire des partenariats innovants en matière d'insertion des personnes démunies à partir du potentiel économique des gares européennes.

✉ Contact à l'Ansa : sylvie.le.bars@solidarites-actives.com

Territoires et projets de l'Agence nouvelle des solidarités actives en 2014

Nos interventions se déploient à l'échelle territoriale, nationale et européenne. Diversifier ainsi les niveaux d'intervention permet à l'Ansa de créer des passerelles, d'essaimer les bonnes pratiques d'un territoire à l'autre, de faire le lien entre le local et le national, de mutualiser les actions en France et en Europe.

L'enjeu est réciproque : adapter un dispositif général au cas particulier d'un territoire et tirer les enseignements d'un contexte local pour rendre plus efficaces les réponses nationales.

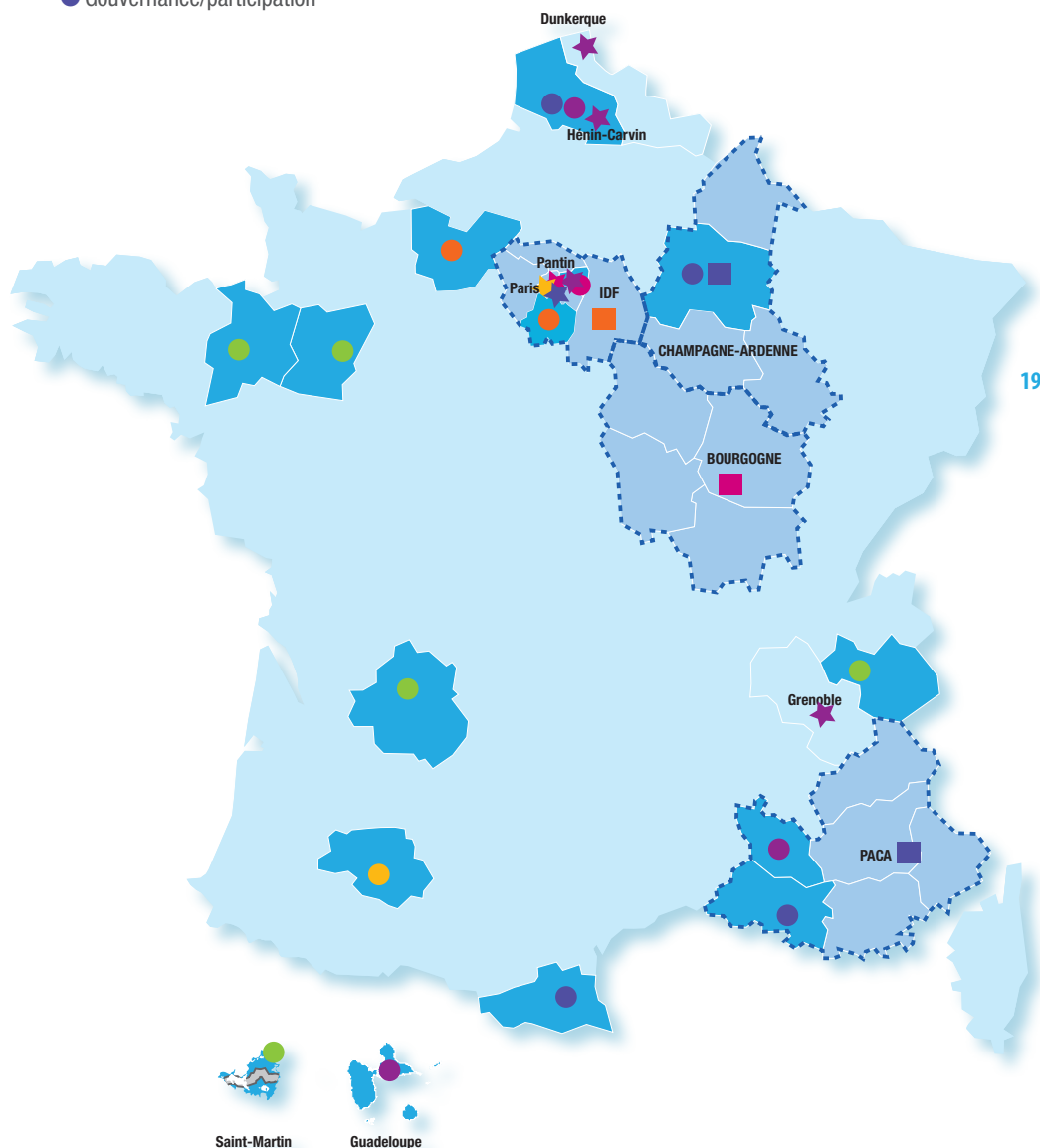


Les thématiques

- Minima sociaux et politiques d'insertion
- Hébergement/logement/précarité énergétique
- Précarité alimentaire
- Insertion professionnelle
- Inclusion financière
- Gouvernance/participation

Les échelles d'intervention

- ★ Projets à l'échelle des villes
- Projets à l'échelle des départements
- Projets à l'échelle des régions



19

Certains de nos projets s'inscrivent au niveau national et n'apparaissent pas sur cette carte.

NOS ACTIONS EN 2014

La gouvernance des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Le positionnement de l'Ansa, à l'interface d'une pluralité d'acteurs, de problématiques et de modes d'intervention, nous amène de plus en plus à assurer un rôle d'appui ou de conseil dans la gouvernance des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, que ce soit pour en concevoir la stratégie générale, en assurer la mise en œuvre opérationnelle ou bien en réaliser l'évaluation.

Cette « gouvernance » structurée des acteurs et des dispositifs, que tous appellent de leurs vœux, doit contribuer à améliorer la coordination de l'action de l'État et de ses partenaires locaux. Elle apparaît en effet comme une réponse à la diversité des causes et des formes de la précarité, à la nécessité d'apporter une réponse globale, multisectorielle, décloisonnée, articulant les solutions curatives et préventives, au besoin de mise en cohérence des acteurs et des moyens. Les impacts attendus sont nombreux : depuis l'identification des besoins et attentes des publics jusqu'à la prise de décision, en passant par l'optimisation des services et de la conduite du changement.

En 2014, l'Ansa se sera particulièrement investie sur ce front, synthétisant ainsi son expérience de terrain, son expertise sur des problématiques variées, sa capacité à mobiliser l'ensemble des parties prenantes concernées, à animer des travaux liés à des enjeux de gouvernance dans les territoires et en lien avec les institutions nationales.

Des « États généraux » pour inventer le travail social de demain

L'Ansa accompagne la Direction générale de la cohésion sociale dans le pilotage des États généraux du travail social (EGTS). En 2014, cet appui s'est concentré sur la préparation et l'animation des assises territoriales en lien avec les différentes directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). Ces assises ont réuni dans sept grandes « inter-régions » des représentants des services de l'État et des collectivités, d'associations, de professionnels de terrain, d'usagers, d'établissements de formation ainsi que des élus locaux et des

étudiants, autour de questions telles que la place du public, la formation initiale et continue ou encore la coordination interinstitutionnelle.

Cette phase de diagnostic, de concertation et de construction de préconisations sur les territoires étant achevée, l'objectif est désormais de travailler à la restitution des travaux, et à l'élaboration d'un plan d'actions, qui sera présenté lors d'un événement national courant 2015.

➔ Le rapport d'analyse du questionnaire national des EGTS est disponible sur www.solidarites-actives.com

Les projets menés en 2014

- **Avec la ville de Paris.** Participation aux groupes de travail dans le cadre de « La grande cause – Lutte contre la grande exclusion » 2014-2020
- **Avec le conseil général du Pas-de-Calais.** Étude sur l'évolution des instances consultatives et de pilotage des politiques de solidarités – avril à novembre 2014
- **Avec le conseil général des Pyrénées-Orientales.** Intervention aux Assises des solidarités « Participation des usagers: comment dépasser les bonnes intentions, pour donner toute leur place aux personnes accompagnées ? » – juin 2014
- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Accompagnement du collège de personnes en situation de précarité ou de pauvreté du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE) – depuis mai 2012
- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé.** État des lieux des dispositifs de participation des personnes concernées à l'échelle de deux territoires: Bouches-du-Rhône/Paca et Marne/Champagne-Ardenne – septembre 2013 à février 2014
- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Appui au pilotage général de la démarche et à l'animation des États généraux du travail social (assises territoriales préalables et événement national) – 2013 à 2015
- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Animation du « club des expérimentateurs » dans le cadre de la démarche « Agile » (Améliorer la Gouvernance et développer l'Initiative Locale pour mieux Lutter contre l'Exclusion) – 2014 à 2015 ➡ [Focus](#) p. 23
- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Évaluation de la gouvernance territoriale des politiques d'insertion et de lutte contre l'exclusion – 2014

- **Avec la SNCF.** Animation de la Charte « Gares européennes et solidarité » signée par 12 entreprises ferroviaires européennes pour favoriser les missions sociales et sociétales des gares (Belgique, Bulgarie, Danemark, France, Italie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie) – 2013 à 2015
- **Avec Sciences Po Paris.** Encadrement d'une étude sur la stratégie des conseils généraux en matière de solidarité, réalisée par des étudiantes du master Stratégies territoriales et urbaines – septembre 2013 à juin 2014

Animation du « Club des expérimentateurs », dans le cadre de la démarche « Agile » : Améliorer la Gouvernance et développer l'Initiative Locale pour mieux Lutter contre l'Exclusion

Avec la DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS) – 2014 à 2015

Créer un espace d'échanges entre les conseils généraux et les services déconcentrés de l'État sur la gouvernance des politiques de cohésion sociale : telle est la vocation du « Club des expérimentateurs » lancé officiellement en septembre 2014 dans le cadre de la démarche « Agile ». Une démarche qui s'inscrit parmi les priorités du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale et prolonge, sur un mode résolument opérationnel, une première phase de diagnostic sur quatre territoires.

Les territoires engagés officiellement dans ce « Club » (conseils généraux, préfectures, directions départementales de la cohésion sociale) ont ainsi l'opportunité d'échanger sur leurs méthodes de travail, leurs retours d'expériences et de réfléchir ensemble aux actions les plus à même de répondre aux objectifs fixés par la démarche Agile : **décloisonner l'action publique (via la mise en réseau des acteurs de terrain), mieux articuler et coordonner les interventions des acteurs pour, in fine, améliorer la gouvernance locale des politiques de lutte contre la pauvreté, au bénéfice de l'usager dans son parcours.** Voici pour les objectifs. La méthode choisie pour les atteindre est celle de l'expérimentation.

Pour l'État, cet espace d'échanges est un moyen d'identifier les besoins remontés par les collectivités et de soutenir les territoires dans la mise en œuvre des expérimentations, par un appui méthodologique ou en leur faisant bénéficier d'assouplissements normatifs par exemple.

Après avoir travaillé dès 2014 avec le réseau des acteurs concernés sur la préfiguration de ce Club des expérimentateurs (définissant son rôle, son fonctionnement, ses objectifs), l'Ansa est à présent chargée d'en animer les échanges, aussi bien techniques que politiques (lors de rencontres ainsi que via une plateforme collaborative) et de favoriser une bonne diffusion des travaux et réflexions qui en émaneront. L'Ansa met ainsi à profit deux pans de ce qui constitue son cœur de métier : l'expérimentation sociale et la mutualisation.



Minima sociaux et politiques d'insertion

Les politiques dites « d'insertion » comprennent deux volets principaux : la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi. La loi du 1^{er} décembre 2008 « généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion » marque un tournant dans ce domaine, avançant quelques grands principes qui sont autant de changements pour les acteurs concernés : l'affirmation de la responsabilité du conseil général dans la mise en œuvre du RSA et de son rôle de chef de file de l'action sociale (et, en conséquence de la politique d'insertion), le droit à l'accompagnement de certains allocataires – dans une logique de droits et devoirs –, l'implication des bénéficiaires du RSA dans l'évaluation et la définition de la politique d'insertion ainsi que dans les équipes pluridisciplinaires. Les minima sociaux comme les outils de programmation sont des leviers importants des politiques de solidarité, qui concentrent nombre de problématiques et dont les enjeux sont au cœur de nos préoccupations.

24

Nos propositions

L'Ansa s'est donnée pour mission d'accompagner, au niveau national et sur les territoires, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'insertion, par le prisme particulier des deux principaux minima sociaux (RSA et AAH) et en travaillant aux pactes territoriaux pour l'insertion (PTI) et programmes départementaux d'insertion (PDI). Nous intervenons pour :

- **former les acteurs** aux enjeux des politiques d'insertion, à l'évolution des pratiques professionnelles de l'accompagnement ou à l'animation de groupes de bénéficiaires ;
- accompagner les démarches de **participation des usagers** ;
- appuyer la mise en place de **plateformes locales**, développer et diffuser des outils pour simplifier les dispositifs et améliorer la coordination des acteurs ;
- promouvoir et favoriser la **mutualisation des bonnes pratiques** ;
- élaborer des **schémas de cohésion sociale, des pactes et programmes d'insertion** ;
- **optimiser les minima sociaux** :
 - RSA : évaluer les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement, organiser la mise en œuvre de la politique des droits et devoirs, définir les modalités d'implication des bénéficiaires ;
 - AAH : améliorer le pilotage de l'allocation aux adultes handicapés, pour favoriser une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national.

LES PROJETS MENÉS EN 2014

- **Avec le conseil général de Savoie.** Appui au cadrage méthodologique, au diagnostic et à la déclinaison opérationnelle des objectifs stratégiques, pour la définition du schéma de cohésion sociale, en lien avec les acteurs concernés – septembre 2012 à mars 2014
- **Avec le conseil général de Dordogne.** Mise en œuvre du pacte territorial pour l'insertion et de la participation des personnes concernées – janvier à juillet 2014
- **Avec le conseil général de Mayenne.** Élaboration d'un nouveau pacte territorial pour l'insertion 2015-2020 (PTI) – mars à décembre 2014 ➤ **Focus** p. 28
- **Avec le conseil général d'Ille-et-Vilaine.** Construction d'un référentiel départemental de l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active – mai 2014 à décembre 2015 ➤ **Focus** p. 29
- **Avec la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin.** Évaluation juridique et organisationnelle du dispositif RSA – septembre 2013 à mars 2014
- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Capitalisation & mutualisation sur les minima sociaux et les politiques d'insertion: veille, collecte et diffusion des pratiques inspirantes auprès des parties prenantes, participation aux réunions des correspondants RSA – depuis 2008
- **Avec le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN)/Commission européenne.** Expertise et mutualisation sur les minima sociaux en Europe, dans le cadre du projet « Réseau pour le Revenu Minimum Européen - EMIN » – janvier 2013 à décembre 2014 ➤ **Focus** p. 27
- **Avec le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN).** Membre du conseil d'administration d'EAPN France, représentant du collège « organismes, associations, institutions locales, régionales, internationales, participant ou apportant leur concours à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » – Depuis 2013
- **Avec les éditions Liaisons sociales/CEE.** Contribution de l'Ansa à l'ouvrage *Apprendre (de l'échec) du RSA*, coordonné par Anne Eydoux et Bernard Gomel – octobre 2014 ➤ **Focus** p. 9

25

✉ Contacts à l'Ansa : sylvie.hanocq@solidarites-actives.com ; diane.dalvard@solidarites-actives.com



Intervenants de la table ronde lors de la conférence EMIN le 30 juin 2014 : (de gauche à droite) Philippe VILLETORTE, directeur du pôle de solidarité au conseil général de la Gironde ; Patrick BLIN, allocataire du RSA, membre d'un groupe ressource du conseil général de l'Essonne ; Christophe SIRUGUE, député, auteur du rapport « Réforme des dispositifs de soutien aux revenus d'activité modestes » (2013) ; Nicolas DUVOUX, sociologue ; Richard DELPLANQUE, membre Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées (CCRPA) du Nord-Pas-de-Calais, délégué CCPA national, administrateur d'EAPN France ; Gilles DUCASSE, directeur général adjoint d'Emmaüs France ; Animatrice : Sylvie HANOCQ, responsable de projet à l'Ansa.

Expertise et mutualisation sur les minima sociaux en Europe, dans le cadre du projet « Réseau pour le Revenu Minimum Européen – EMIN »

Avec le RÉSEAU EUROPÉEN DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE (EAPN)/ COMMISSION EUROPÉENNE – JANVIER 2013
À DÉCEMBRE 2014

Réunissant experts, professionnels, universitaires, usagers et membres du réseau européen anti pauvreté (EAPN) de 31 pays européens, le projet EMIN (European minimum income network) vise à construire un consensus autour de la mise en œuvre de revenus minimum adaptés dans tous les États membres de l'Union européenne. L'Ansa, en tant que membre d'EAPN, a piloté la dynamique française, coordonné et alimenté les réflexions sur le revenu de solidarité active, regroupées autour d'une question : « **Quelles pistes d'évolution pour le revenu de solidarité active ?** ».

Séquencées autour de grandes thématiques telles que la couverture et le non-recours du RSA, l'adéquation du montant du RSA et la lutte contre la pauvreté monétaire et non monétaire, l'accompagnement des bénéficiaires, le développement d'un marché du travail inclusif, l'amélioration de l'accès à des services de qualité, la gouvernance territoriale, les partenariats et la participation des personnes concernées, les préconisations proposées sont moins des « réponses » à la question posée que des axes de réflexion à poursuivre. Si certaines préconisations sont réalisables à l'échelle nationale ou locale (non sans un effort de travail partenarial et de la volonté politique), d'autres sont actuellement confrontées à des obstacles juridiques, financiers ou informatiques.

D'abord élaborées avec les membres du réseau EAPN France, puis partagées et débattues en juin 2014 lors d'une conférence publique et, enfin, formalisées au sein d'un rapport remis à la Commission européenne en octobre 2014, ces préconisations vont à présent nourrir le débat européen. Espérons également qu'elles continueront à alimenter les discussions en France et à « vivre », au vu notamment des importantes évolutions législatives et institutionnelles en cours.

► Le rapport complet « Analyse des systèmes de minima sociaux : l'exemple du revenu de solidarité active en France », le compte rendu de la conférence et les préconisations sont disponibles sur www.solidarites-actives.com

✉ Si vous souhaitez partager votre point de vue sur le rapport et les préconisations : sylvie.hanocq@solidarites-actives.com



Piloté à l'échelle européenne par le Réseau EAPN ce projet est financé par la Commission européenne pour une durée de deux ans (2013-2014)

Élaboration d'un nouveau pacte territorial pour l'insertion 2015-2020 (PTI)

AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MAYENNE – MARS À DÉCEMBRE 2014

L'Ansa s'est investie depuis 2008 dans de nombreux pactes territoriaux pour l'insertion, que ce soit pour travailler à leur élaboration, leur mise en œuvre ou leur évaluation.

Aujourd'hui, alors que nombre de PTI « 1^{re} génération » arrivent à échéance, l'heure est à l'évaluation de leurs résultats et au lancement de la deuxième vague, intégrant les évolutions législatives, réglementaires et organisationnelles, se nourrissant des retours de terrain et proposant une nouvelle lecture de ce « que doivent être » ces outils de programmation.

« Nous ne devons pas faire l'économie d'une critique des premiers PTI, nous (associations, institutionnels, acteurs de terrain, usagers) qui avons pensé et élaboré ces outils, puis les avons mis en œuvre. Nous devons identifier quels en ont été les réussites et les points de blocage et parvenir à en dégager des opportunités. L'Ansa a accompagné près d'une quinzaine de départements à écrire leur PTI et dispose dès lors d'un regard bien aiguisé en la matière », Sylvie Hanocq, responsable de projet à l'Ansa.

À partir de cette expérience du terrain et en analysant les impacts du 1^{er} PTI 2010-2014, l'Ansa a travaillé avec le département de la Mayenne à l'élaboration d'un 2^e PTI (2015-2020). Ce nouvel opus affirme l'ambition d'élargir encore davantage la dimension partenariale, en formalisant un co-pilotage renforcé et optimisé. Les enjeux de gouvernance et de capitalisation des moyens sont donc au cœur des réflexions et sous-tendent chacune des orientations proposées. Le modèle de gouvernance émergeant des groupes de travail et les indicateurs proposés par l'Ansa devront permettre de faire vivre le PTI – avec et auprès de tous les acteurs impliqués – et de rapprocher plus encore les politiques de l'emploi, du social et de la santé.

Le PTI, comme tout schéma de programmation, doit plus que jamais être considéré comme un véritable outil stratégique visant la mise en œuvre de partenariats innovants entre collectivités locales, trouvant des synergies entre politiques publiques. Il doit permettre d'offrir un service adapté aux besoins des personnes dans un contexte tendu.

Construction d'un référentiel départemental de l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active

AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL D'ILLE-ET-VILAINE – MAI 2014 À DÉCEMBRE 2015

L'Ansa intervient auprès du conseil général d'Ille-et-Vilaine dans la construction d'un « référentiel d'accompagnement » des bénéficiaires du RSA socle, un outil de travail opérationnel qui a vocation à servir de modèle partagé par tous les professionnels du département impliqués sur ce sujet.

Véritable levier de réussite des parcours d'insertion, l'accompagnement est un élément fondamental du dispositif RSA, mais malmené par le contexte économique actuel. L'augmentation du nombre de bénéficiaires associée à des moyens humains dédiés à l'accompagnement de plus en plus limités ne permet plus d'assurer la qualité de suivi nécessaire.

L'Ansa a donc entamé un travail de co-construction d'un référentiel, en lien étroit avec les animateurs locaux d'insertion. Donner la priorité à certains parcours d'insertion ou à des publics identifiés, redéfinir la notion d'accompagnement et les rôles de chacun, réinterroger les différents types d'accompagnement existants, renforcer les articulations avec Pôle emploi et repenser le cadre partenarial, y intégrer un dispositif d'évaluation font partie des grands objectifs à atteindre. Il s'agit, en substance, de redonner du sens à l'accompagnement, pour les professionnels comme pour les bénéficiaires.

La première phase de ce travail a consisté à la réalisation d'un diagnostic, intégrant une analyse tant qualitative que quantitative de la situation. Présentés fin 2014 au personnel du conseil général et aux partenaires du dispositif, ces résultats déboucheront en 2015 sur la construction en tant que telle du référentiel avec une équipe projet dédiée, composée notamment des animateurs locaux d'insertion et de la direction lutte contre les exclusions du conseil général.

Ce projet, mené à l'échelle d'un territoire, fait écho aux problématiques rencontrées par l'ensemble des professionnels consultés lors des assises territoriales dans le cadre des États généraux du travail social. En effet, la question de l'accompagnement des publics est au cœur des préoccupations, des enjeux et des réflexions en cours sur les spécificités du travail social, en lien avec les évolutions des politiques publiques et les attentes des personnes accompagnées.



Logement, hébergement et précarité énergétique

Les approches de type « Logement d'abord » ont fait leurs preuves au fil des expérimentations menées en France, mais aussi dans le reste de l'Europe et en Amérique du Nord. Il s'agit de favoriser un accès direct de la rue au logement, pour pouvoir apporter aux personnes des appuis favorisant l'insertion sociale et professionnelle. C'est simple et pourtant très différent de ce qui existe actuellement : dans la majorité du territoire il faut déjà « être inséré » pour pouvoir prétendre à un logement.

Cependant, depuis la fin des années 2000, les pouvoirs publics promeuvent cette « priorité au logement ». Une ambition qui se heurte, dans plusieurs territoires, à la tension du marché du logement et à la difficulté d'organiser des relais pour aider des personnes désocialisées à se maintenir dans le logement.

30

Ce principe est aussi freiné par la nécessité de disposer de ressources suffisantes pour accéder aux parcs social comme privé, d'être capable de s'y maintenir de manière autonome et, le cas échéant, de justifier de la régularité du séjour. Les demandes d'hébergement d'urgence sont par ailleurs en augmentation constante et les structures d'accueil peinent à y répondre favorablement malgré les augmentations du nombre de places.

Que ce soit pour accéder au logement suite à un parcours d'insertion en hébergement ou pour favoriser le maintien dans le logement lorsqu'on y accède directement au sortir de la rue, cette politique publique exige donc un solide travail partenarial entre institutionnels, associations et bailleurs, au service d'une vision partagée.

Les enjeux du « PDALHPD »

En 2014, la loi pour l'Accès au logement et à un urbanisme rénové (Alur) consacre la nécessité d'aborder de manière intégrée les problématiques des personnes défavorisées, « de la rue au logement » et instaure de nouveaux leviers d'action, parmi lesquels la mise en cohérence des politiques d'hébergement, de logement et d'accompagnement dans un plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD). Ce plan exige de bâtir des réponses entre une diversité d'acteurs, en partant des besoins des personnes plutôt que de l'architecture des dispositifs.

Nos propositions

Notre engagement sur les questions de l'hébergement et du logement a débuté en 2010 avec le Conseil national des missions locales (CNML) et s'est amplifié dès 2011 par le biais de notre implication dans la mise en œuvre de la refondation de la politique d'hébergement et d'accès au logement au niveau national.

Aujourd'hui, nos travaux s'articulent autour de trois grands axes :

- **intervenir dans l'élaboration de programmations territoriales** intégrant les dimensions hébergement et logement (PDALHPD) et instaurer des stratégies de mise en œuvre et de suivi très opérationnelles de ces plans d'actions ;
- **promouvoir une approche multi-partenariale et pluridisciplinaire** en travaillant avec les partenaires privés et publics sur l'accès et le maintien dans le logement (Fonds de solidarité logement, insertion, commissions de prévention des expulsions, etc.) ;
- **évaluer les impacts et les coûts** des projets et politiques mis en œuvre, pour apporter des éclairages objectifs essentiels à la construction de relations partenariales.

31

La précarité énergétique

Engagée sur cette problématique depuis 2010 – *via* la mise en place d'une plateforme de lutte contre la précarité énergétique à Grenoble – l'Ansa préconise une réponse globale, intégrant les missions de diagnostic, d'accompagnement (social, budgétaire ou technique), d'aides au paiement des factures comme au traitement du bâti.  **Focus** p. 36

Pour nous, les enjeux sont les suivants :

- **détecter les publics** en situation de précarité énergétique, notamment en renforçant l'articulation des actions des services sociaux et des acteurs de l'énergie et du logement ;
- proposer une **diversité de solutions** pour traiter globalement les situations : renforcer les dispositifs pour la rénovation énergétique ; diminuer le coût de l'énergie et de l'eau pour des personnes en difficulté ; développer des solutions réactives pour des travaux légers ; accompagner l'évolution des comportements de consommation d'énergie et d'eau ;
- **allier logique curative** (paiement des factures) **et préventive** (maîtrise de l'énergie, rénovation de l'habitat, accompagnement budgétaire) ;
- **coordonner les acteurs** de l'action sociale, du logement et de l'énergie.

- **Avec le centre communal d'action sociale (CCAS) de Grenoble.** Animation d'une démarche interne de définition d'un processus cible de fonctionnement du SIAO insertion (Pôle orientation, hébergement et insertion - POHI) – janvier à juillet 2014
- **Avec la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin.** Étude sur les besoins en logement des jeunes et préconisations pour adapter l'offre de service du territoire – avril à décembre 2014
- **Avec les centres nationaux de la fonction publique (CNFPT) de Dunkerque et Pantin.** Formation sur les conditions de réussite de la mise en place de stratégies donnant la priorité au logement, en mobilisant les leviers de la loi Alur – 2014
- **Avec le conseil général du Pas-de-Calais.** Élaboration du 1^{er} plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées 2014-2020 (fusion du PDALPD et du PDAHI) – janvier à décembre 2014
- **Avec la direction départementale de la cohésion sociale du Vaucluse.** Évaluation du projet expérimental « Autonomie-Logement-Jeune » pour les jeunes résidant dans le bassin de vie de Carpentras – septembre 2014 à fin 2015 ➤ **Focus** p. 33
- **Avec la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Guadeloupe (DJSCS).** Conception d'une stratégie partagée et opérationnelle entre acteurs de l'hébergement et du logement – janvier à décembre 2015 ➤ **Focus** p. 53
- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé.** État des lieux du pilotage du dispositif de l'accueil, hébergement et insertion (AHI) en France, réalisé auprès des services régionaux et départementaux de l'État – 2013 à 2014
- **Avec la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal)/ministère de l'Égalité des territoires et du Logement.** Appui et évaluation des 20 projets retenus dans le cadre de l'appel à projet « innovation sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement » – novembre 2013 à 2015
- **Avec la Commission européenne (partenariat opérationnel avec SNCF).** « TRAIN in Stations » Training Railway Agents on INclusion in Stations. Mise en œuvre d'un programme de formation commun sur l'errance en gare à l'attention des agents ferroviaires des grandes gares bulgares, françaises, luxembourgeoises et italiennes – septembre 2014 à 2016 ➤ **Focus** p. 16
- **Avec Lyonnaise des eaux.** Bilan de la mise en œuvre de la tarification éco-solidaire sur le territoire du Dunkerquois – 2014

- Avec **Lyonnaise des eaux**. Étude synthétique sur les dispositifs d'aide financière (dans le cadre des réflexions sur l'accompagnement des usagers les plus démunis) – mars 2014
- Avec la **Fondation Macif et la Fondation Schneider Electric**. Essaimage de plateformes territoriales pour lutter contre la précarité énergétique. Partenariat opérationnel avec l'Unccas – 2014  **Focus** p. 36
- Avec le **Fare (Fonds d'aide de la fédération des entreprises de la propreté)**. Appui à la conception et à la mise en place d'une plateforme expérimentale d'accueil, de conseil et d'accompagnement des salariés à la recherche d'un logement - mars 2014 à fin 2015  **Focus** p. 35
- Avec l'**Association des cités du Secours catholique (ACSC)**. Cadrage, évaluation et apport d'expertise sur le Fonds d'innovation de l'ACSC. Appui au cadrage des projets retenus par le Fonds d'innovation – février 2013 à septembre 2015

✉ Contacts à l'Ansa : claire.dhennezel@solidarites-actives.com ; lise.marcovici@solidarites-actives.com ; laure.mardoc@solidarites-actives.com ; ben.rickey@solidarites-actives.com

Évaluation du projet « Autonomie-Logement-Jeune » pour les jeunes résidant dans le bassin de vie de Carpentras

Avec la Direction départementale de la cohésion sociale du Vaucluse (DDCS 84) – septembre 2014 à fin 2015

Le dispositif « Autonomie Logement Jeunes » est un projet innovant qui porte sur l'accompagnement des jeunes en difficulté vers un logement ordinaire sur le bassin de vie de Carpentras, en lien avec la Garantie jeune, également expérimentée sur ce territoire. La particularité du projet est donc de promouvoir une articulation entre l'insertion professionnelle des jeunes et l'accès au logement, en impulsant une démarche partenariale porteuse.

Quels éléments ont permis la mise en œuvre du projet à Carpentras ? Un tel dispositif est-il exportable à d'autres territoires, tant en termes de besoins que de moyens ? Comment la situation de la personne évolue-t-elle au cours de l'accompagnement et quels sont les impacts de ce suivi à moyen terme ? L'évaluation, qui devra apporter des réponses à ces questions, est donc double : il s'agit d'une part de comprendre les conditions de réussite du dispositif – pour réfléchir à son éventuel déploiement – et, d'autre part d'en comprendre l'impact – afin de juger de sa pertinence et d'élaborer des pistes d'amélioration.

Afin de permettre une bonne appropriation de ces résultats par les différentes parties prenantes, l'Ansa s'attache à associer en amont et tout au long de cette évaluation tous les acteurs, à savoir le public jeune concerné, les professionnels de terrain (associations, mission locale, centre communal d'action sociale, Service Intégré d'Accueil et d'Orientation [SIAO]), et les représentants de l'État.



Étude préalable et mise en œuvre d'une plateforme « Logement » pour les salariés des entreprises de propreté

AVEC LE FARE (FONDS D'AIDE DE LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DE LA PROPRETÉ)
– 2014 A 2015

L'Ansa a étudié pour la Fédération des entreprises de la propreté la faisabilité d'une « plateforme logement » à destination des salariés de cette branche professionnelle. Après avoir mené une série d'entretiens auprès des employés comme des dirigeants, puis confronté les attentes ainsi exprimées aux modèles de plateformes déjà en place au sein d'autres organisations professionnelles, l'Ansa a livré ses préconisations sur le dispositif le plus adapté au public concerné.

Inspiré des services pour l'accès au logement des salariés intérimaires mis en place par le FASTT (Fonds d'aide aux salariés du travail temporaire), le modèle de plateforme qui émerge disposerait d'une entrée téléphonique unique apte à accompagner les salariés en fonction de leurs problématiques, pour favoriser l'accès au logement et sécuriser l'emploi à travers le logement. Un accompagnement à l'ouverture de droits serait proposé aux salariés les plus en difficulté. La mise en place d'une procédure d'urgence est, quant à elle, à l'étude.

La réussite d'un tel dispositif repose sur un engagement fort des dirigeants, une communication adaptée auprès des salariés et la création de partenariats extérieurs innovants, avec des bailleurs sociaux, mais aussi des propriétaires privés, sans oublier les acteurs des services sociaux. La plateforme va être expérimentée en Île-de-France pendant un an (en 2015), puis a vocation à être étendue à l'échelle nationale. Dans la continuité de l'étude préalable, l'Ansa intervient dans le pilotage de la mise en œuvre effective de cette plateforme ainsi que dans son évaluation.

« La question que pose cette mission est "Comment rendre plus efficace le 1 % logement ?". Travailler directement avec le monde de l'entreprise nous a permis de comprendre de l'intérieur les problématiques, mais aussi les attentes et les volontés pour identifier des pistes d'actions réalistes. Il serait intéressant de travailler auprès d'autres branches professionnelles (comme la grande distribution ou les aides à domicile par exemple), pour tâcher de faire émerger d'autres plateformes de ce type »,
Laure Mardoc, responsable de projets à l'Ansa.

Essaimage d'une plateforme de lutte contre la précarité énergétique

AVEC L'UNION NATIONALE DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION MACIF ET LA FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC) – 2014



L'Ansa a joué un rôle essentiel auprès du centre communal d'action sociale de Grenoble pour la conception et le déploiement entre 2011 et 2012 d'une plateforme de lutte contre la précarité énergétique, un dispositif qui propose une réponse globale et simplifiée aux ménages en mobilisant et coordonnant l'ensemble des dispositifs et acteurs locaux. Point d'entrée unique pour le public comme pour les professionnels, une telle plateforme favorise à la fois la détection des personnes touchées par la précarité énergétique et la résolution des problèmes rencontrés, par un accompagnement budgétaire, un appui juridique, des conseils sur la maîtrise de l'énergie et/ou une aide pour réaliser des travaux.

Aujourd'hui, en partenariat avec l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas), l'Ansa travaille à l'essaimage de cette plateforme auprès d'autres collectivités. L'objectif est d'imaginer, toujours en lien avec les acteurs locaux, un dispositif propre à chaque territoire, en s'appuyant sur les partenariats déjà à l'œuvre, en créant de nouveaux et en s'adaptant aux enjeux locaux de la précarité énergétique. Ce travail se nourrit des enseignements du projet grenoblois et des résultats du « labo de l'Ansa » organisé en 2012 sur ce sujet. Ce groupe de travail multipartenarial animé par l'Ansa a en effet permis de faire émerger plusieurs préconisations.

L'appui proposé aux territoires intéressés englobe toutes les étapes de la mise en œuvre de cette plateforme, depuis le diagnostic préalable, le recensement des intervenants locaux, des aides et des besoins jusqu'à l'évaluation, en passant par l'apport d'ingénierie pour la mise en œuvre de la démarche multipartenariale. Les territoires engagés dans la démarche bénéficient du retour d'expérience de Grenoble et des échanges de pratiques avec les autres territoires.

« Notre approche s'appuie également sur notre connaissance approfondie des dispositifs de solidarité dans leur ensemble, que ce soit en matière de minima sociaux, d'aides au logement, d'inclusion financière, de procédures de surendettement, etc. Il est essentiel que cette plateforme soit en mesure d'apporter une compréhension globale des situations et d'orienter vers les solutions les mieux adaptées, qui couvrent souvent un champ bien plus large que le seul domaine de la précarité énergétique », Lise Marcovici, responsable de projet à l'Ansa.

➔ Lire l'article consacré à notre action en matière de précarité énergétique publié dans les *Nouvelles de l'Ansa* en mai 2014



Insertion professionnelle

Le ralentissement économique actuel entraîne une diminution du nombre d'offres d'emploi, rendues de fait de moins en moins accessibles pour les publics les plus fragiles, les moins expérimentés ou les moins qualifiés. Il entraîne également une multiplication des contrats de travail « précaires », comme les CDD ou les temps partiels. Or l'accès à un emploi – et de surcroît à un emploi stable – est un vecteur d'insertion sociale et, plus largement, le fondement des politiques d'insertion.

Des leviers pour faciliter l'insertion professionnelle existent, tels que la formation, l'apprentissage, l'accompagnement à la construction d'un projet professionnel, l'aide à la recherche d'emploi. Avec le développement de l'insertion par l'activité économique (IAE), la mise en place de « contrats aidés », de « contrats d'avenir » ou de « contrats de génération » et le renforcement des plans régionaux d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH), les pouvoirs publics ont déployé, aux côtés d'entreprises et d'associations, des mesures destinées à favoriser l'embauche de publics spécifiques, notamment les plus éloignés de l'emploi. La question de l'insertion professionnelle se pose en effet plus particulièrement pour les personnes en situation de handicap (physique ou psychique), les chômeurs de longue durée, les personnes sans-abri ou hébergées.

37

L'insertion professionnelle des personnes handicapées

L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap se trouve à la croisée d'un nombre important d'acteurs (institutionnels, opérateurs spécialisés ou de droit commun) et de politiques publiques (de santé, sociale et de l'emploi), ce qui engendre souvent une délimitation floue des zones de responsabilité qui se superposent ou laissent des espaces d'intervention vacants...

Après avoir travaillé de près sur la question de l'insertion professionnelle des personnes hébergées ou sans-abri les années précédentes, notamment par des projets menés avec les centres d'hébergement ou les entreprises ferroviaires européennes, en 2014 l'Ansa a plus particulièrement développé son expertise sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Nos propositions

L'accompagnement vers et dans l'emploi appelle des initiatives sans cesse renouvelées et adaptées aux publics concernés et ne peut se faire sans l'implication concertée du service public de l'emploi, des entreprises, des services sociaux et des associations de

terrain. L'Ansa appuie et crée cette dynamique nécessaire à la collaboration de tous les acteurs pour la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de dispositifs d'insertion professionnelle, autour d'objectifs communs : réduire les inégalités dans la construction d'un projet professionnel et la recherche d'emploi, déterminer les conditions d'une insertion professionnelle durable et les mettre en œuvre.

Notre action se déploie selon quatre axes majeurs :

- **appuyer la mise en œuvre des politiques publiques de l'emploi pour les publics vulnérables ;**
- **rapprocher les acteurs de l'insertion sociale et ceux de l'emploi, pour favoriser l'accès à l'offre de formation professionnelle des publics en difficulté ;**
- **rapprocher les publics en recherche d'emploi et les entreprises, par la mise en place des réseaux de tutorat par exemple ou dans le cadre de chantiers d'insertion ;**
- **accroître les opportunités d'emploi des publics en difficulté, en travaillant notamment sur la définition de modalités d'accompagnement avec tous les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion.**

38

LES PROJETS MENÉS EN 2014

- Avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) de Bourgogne. Animation et coordination du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH). Partenariat opérationnel avec Practhis – novembre 2013 à novembre 2015  **Focus** p. 41
- Avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Étude qualitative et quantitative sur les pratiques d'attribution des demandes de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) sur le territoire national – mars 2014 à mai 2015  **Focus** p. 39
- Avec l'Association des cités du Secours catholique (ACSC). Accompagnement à la création puis à l'évaluation d'un dispositif d'insertion socio-professionnelle de personnes hébergées dans huit centres de Paris et de Seine-Saint-Denis – janvier 2013 à janvier 2014

✉ Contacts à l'Ansa : florence.pion@solidarites-actives.com ;
simon.roussey@solidarites-actives.com

Éclairer les pratiques d'attribution de la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

AVEC LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE (CNSA) – MAI 2014
À MAI 2015

« La définition actuelle de la RQTH est très large et peut être interprétée de différentes manières. Au-delà de la question de l'équité des traitements au niveau national, un des objectifs de cette étude est de contribuer à simplifier la prise de décision au sein des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) », Simon Roussey, responsable de projet à l'Ansa.

Toute personne handicapée est-elle en mesure d'exercer une activité ? Un travailleur handicapé est-il une personne handicapée qui travaille ou qui souhaite travailler ? Une personne qui travaille sur un poste adapté doit-elle toujours être reconnue travailleur handicapé ? De nombreuses questions se posent de manière récurrente aux professionnels des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et traduisent la difficile interprétation (et attribution) de la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Ces ambiguïtés laissent place à des pratiques hétérogènes dans les MDPH d'un département à l'autre et, par conséquent, à une potentielle inégalité de traitement. Analyser sur le terrain le traitement des demandes, identifier les difficultés rencontrées, les différentes pratiques existantes et en dégager des pistes de simplification et d'harmonisation apparaît donc nécessaire.

Cette étude que mène l'Ansa, soutenue par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, se veut à la fois qualitative (à travers l'élaboration d'un recueil des situations complexes observées puis par la modélisation de « cas types » avec les acteurs locaux impliqués) et quantitative (à travers une enquête nationale menée auprès des MDPH visant à évaluer l'importance de l'hétérogénéité des pratiques de traitement des situations complexes).

Au terme de cette étude, l'Ansa présentera un ensemble d'éléments nécessaires à l'élaboration de recommandations (pratiques et législatives) pour une homogénéisation des pratiques des MDPH à l'échelle nationale, ce qui devrait également leur permettre de traiter plus facilement et plus rapidement les situations complexes rencontrées.



Animation et coordination du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés de Bourgogne

AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (DIRECCTE) DE BOURGOGNE – 2013 A 2015

En partenariat avec l'association Prachtis, l'Ansa a débuté en novembre 2013, une mission d'animation et de coordination du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés de Bourgogne (PRITH), destinée à en faire vivre les trois grandes orientations stratégiques :

- **faciliter la gouvernance de la politique d'insertion des travailleurs handicapés**, en dynamisant les relations interinstitutionnelles et en soutenant les partenariats ;
- **favoriser la professionnalisation et l'information des acteurs**, en informant et formant les professionnels, en favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques ;
- **améliorer les transitions professionnelles du public concerné**, en fluidifiant les transitions entre les différentes étapes du parcours d'insertion professionnelle.

L'enjeu est double pour l'équipe d'animation du PRITH, puisqu'il s'agit à la fois d'accompagner le démarrage de nouvelles initiatives – qui ne se substitueraient pas à celles déjà à l'œuvre – et également de valoriser les actions existantes les plus porteuses, permettre leur pérennisation, voire leur appropriation par d'autres acteurs. Le repérage de ces actions est donc primordial pour permettre d'initier ensuite des dispositifs innovants là où des besoins sont identifiés.

Piloté par la Direccte et l'Agefiph, ce PRITH a vocation à devenir un véritable outil partagé, à disposition de tous les acteurs de la politique d'insertion des travailleurs handicapés en Bourgogne. Qui dit « outil partagé » dit implication et collaboration des partenaires locaux. L'Ansa travaille donc activement à associer de nombreux partenaires autour de la gouvernance et de la mise en œuvre du PRITH : acteurs institutionnels tels que le conseil régional de Bourgogne, Pôle emploi, les conseils généraux, l'Éducation nationale, l'agence régionale de santé (ARS), la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), la mutualité sociale agricole (MSA), le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et plus globalement tous les opérateurs qui œuvrent au quotidien pour que les travailleurs handicapés puissent trouver leur place dans le monde du travail. L'Ansa est en charge d'organiser cette coordination.



Inclusion financière

Les enjeux de l'inclusion financière font écho à un contexte socio-économique difficile : augmentation du poids des dépenses contraintes pour les ménages, précarisation des parcours professionnels, hausse des accidents de la vie et baisse des revenus. Les nouvelles lois bancaires de 2013 et de consommation de 2014 sont venues apporter quelques réponses à ces problématiques. Ces avancées législatives sont autant d'occasions de développer des dispositifs et partenariats innovants pour protéger les publics fragiles avec les acteurs concernés.

Nos propositions

Partant de son expérience sur le micro crédit personnel, l'Ansa a élargi dès 2008 son action aux problématiques du surendettement des ménages, de l'accès aux droits connexes, d'une meilleure coordination des aides sociales facultatives, ainsi qu'à la question de l'accompagnement et de l'éducation budgétaire. Notre expertise porte sur la connaissance des publics, l'analyse de leur situation, notre capacité à créer des ponts entre les établissements bancaires et financiers et les acteurs de l'action sociale, et la construction de réponses innovantes. Cette expertise multiple et globale permet de lutter plus efficacement contre toutes les formes et causes de dégradation des situations budgétaires.

L'Ansa préconise une intervention à trois niveaux, interdépendants :

- **Prévention** : prévenir le surendettement par la promotion et la diffusion d'outils d'éducation budgétaire et financière ; faire évoluer les pratiques des établissements bancaires et de crédit.
- **Détection** : accompagner la détection des clients fragiles auprès des banques, établissements de crédits, bailleurs, fournisseurs d'énergie ; apporter aux travailleurs sociaux une compréhension globale des mécanismes budgétaires.
- **Traitement** : renforcer la coordination des acteurs locaux et les dispositifs (notamment à travers les Points conseil budget, mesure du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté qui reste à mettre en place) ; améliorer le recours à la procédure et à l'accompagnement du surendettement.

LES PROJETS MENÉS EN 2014

- **Avec La Banque postale.** Formation des nouveaux collaborateurs de la plateforme « L'Appui » (dédiée aux clients en situation de fragilité financière) sur les enjeux relatifs à la pauvreté et à l'évolution récente de la précarité, le paysage de l'action sociale et des dispositifs de solidarité en France ainsi que sur le surendettement – novembre 2014
- **Avec Orange, la Fondation Cetelem et la Fondation Schneider Electric.** Essaimage des ateliers de sensibilisation MémoTIC « budget – télécom - énergie ». Partenariat opérationnel avec l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas), Unis-Cité, et l'Union nationale des associations familiales (Unaf) – depuis mars 2014  **Focus** p. 47
- **Avec Ark'ensol** (association du groupe Arkea/Crédit mutuel Bretagne, Sud-Ouest, Limousin). Définition des orientations stratégiques pour l'évolution des dispositifs de solidarité à destination des clients fragiles – juin à septembre 2014
- **Avec la Caisse d'épargne.** Formation à destination des équipes du « Parcours confiance Île-de-France » sur les dispositifs d'aides sociales et de solidarité en France (aides, minima sociaux, surendettement, etc.) – novembre 2014
- **Avec l'Union départementale des associations familiales de l'Essonne - Udaf 91 (projet financé par la fondation Cetelem).** Intervention auprès de travailleurs sociaux, de bénévoles et de représentants de CCAS sur les « Enjeux et leviers d'actions autour des problématiques budgétaires des ménages » – octobre 2014  **Focus** p. 45
- **Avec l'Union nationale des associations familiales (Unaf).** Étude sur l'optimisation de la prescription vers les plateformes de microcrédit personnel dans les territoires – juin à septembre 2014  **Focus** p. 45
- **Avec le Secours catholique (projet soutenu par la fondation Cetelem).** Étude au sein des délégations sur les pratiques et perceptions de la gestion du budget et de l'argent par les bénévoles et les publics accompagnés – juin à décembre 2014  **Focus** p. 46
- **Avec HEC.** Intervention sur le surendettement des ménages auprès des étudiants de la chaire « Social business/Entreprise et pauvreté » – avril 2014

43

 Contacts à l'Ansa : caroline.allard@solidarites-actives.com ; marion.drouault@solidarites-actives.com ; emilie.groues@solidarites-actives.com ; vanessa.ly@solidarites-actives.com



Accompagner les associations de terrain

Avec l'Union nationale des associations familiales (Unaf) et l'Union départementale des associations familiales de l'Essonne (Udaf 91) – 2014

En 2014, notre engagement en faveur de l'inclusion financière s'est concrétisé au travers de missions menées avec le tissu associatif, en partenariat avec l'Union départementale des associations familiales de l'Essonne et l'Union nationale des associations familiales.

Ces deux actions distinctes – prenant la forme d'une intervention sur les « enjeux et leviers d'action autour des problématiques budgétaires des ménages » pour l'une et d'une étude sur « l'optimisation de la prescription vers les plateformes de microcrédit personnel portées par les UDAF » pour l'autre – avaient toutes deux vocation à accompagner les équipes de terrain, qui travaillent auprès des publics en difficulté.

L'Udaf 91 avait le souhait de proposer à l'ensemble des délégués des CCAS et aux acteurs locaux de son réseau une formation sur les problématiques budgétaires et d'endettement (dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Cetelem). L'Ansa est donc intervenue auprès de travailleurs sociaux, bénévoles d'associations et représentants de centres communaux d'action sociale de l'Essonne afin de les sensibiliser au contexte actuel (structure et évolution de la pauvreté, évolution des dépenses « contraintes », origine du surendettement, évolution de la demande sociale, évolutions législatives) puis aux leviers activables sur le territoire pour aider les ménages en difficultés budgétaires (schéma d'intervention globale, microcrédit personnel, gestion du « mal-endettement » ou du surendettement, meilleure coordination de l'action sociale).

En parallèle, l'Ansa a réalisé pour l'Unaf une étude sur l'optimisation de leurs plateformes départementales de microcrédit personnel. Ce travail, qui s'appuie sur une série d'entretiens menés auprès de « prescripteurs » (issus de centres communaux d'action sociale, de caisses d'allocations familiales, d'associations d'accompagnement vers le logement, d'entreprises privées pour la formation et le retour à l'emploi, de structures d'insertion par l'activité économique, etc.), a permis d'identifier des pistes d'amélioration, notamment sur le fonctionnement de la démarche partenariale des Udaf avec les prescripteurs. Un appui renforcé à l'Udaf de l'Eure a été également apporté sur cet enjeu précis.

➔ L'étude sur « l'optimisation de la prescription vers les plateformes de microcrédit personnel portées par les Udaf » est disponible sur www.solidarites-actives.com

Étude sur les pratiques et perceptions de la gestion du budget par les bénévoles et les publics accompagnés

AVEC LE SECOURS CATHOLIQUE (PROJET SOUTENU PAR LA FONDATION CETELEM) – JUIN À DÉCEMBRE 2014

Comment est abordée la question de la gestion du budget par les bénévoles du Secours catholique dans le cadre de l'accompagnement des publics en difficulté ? Les problématiques exposées peuvent être complexes et le positionnement à trouver délicat pour les équipes.

« Avez-vous connaissance des dépenses qui impactent le plus le budget des personnes suivies ? Selon vous, les personnes suivies peuvent-elles agir sur leurs dépenses ou sur leurs ressources ? Êtes-vous familier avec la notion de reste à vivre ? Vous-même, êtes-vous à l'aise pour parler de ces questions de budget et d'argent ? » Bien que centrales dans l'accompagnement des publics accueillis, ces questions s'avèrent souvent difficiles à aborder tant pour les équipes que pour les personnes accompagnées.

Des entretiens menés auprès des délégations de la Seine-Saint-Denis, Haute-Normandie et Limousin (avec les animateurs et les bénévoles) ont permis d'apporter certaines réponses et de nourrir une analyse sur les différentes perceptions et pratiques autour de la question de l'argent. L'intérêt de la mission repose également sur le fait de croiser le regard des bénévoles avec celui des personnes accompagnées. L'Ansa a donc mené une autre série d'entretiens, avec les publics accueillis cette fois-ci, notamment des étudiants étrangers et des femmes seules hébergées.

À travers cette étude, l'Ansa souhaite permettre aux équipes des délégations de mieux appréhender leur rôle dans le cadre d'un accompagnement sur des difficultés budgétaires, en identifiant davantage leurs leviers d'actions, les attentes du public et en comprenant mieux les impacts réels de ces difficultés.

Essaimage des ateliers de sensibilisation MémoTIC « budget – télécom - énergie »

**Avec ORANGE, LA FONDATION CETELEM ET LA FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC
– DEPUIS MARS 2014**

Un partenariat a été conclu début 2012 entre le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), le bailleur social Polylogis, Orange et l'Ansa afin de mieux comprendre les usages des ménages modestes en termes de télécoms et d'énergie et d'expérimenter, d'une manière générale, des leviers d'actions pour aider ces ménages à mieux maîtriser leur budget. Une étude sociologique a d'abord été réalisée auprès d'habitants par le CSTB, à la suite de laquelle l'Ansa et ses partenaires ont conçu des ateliers de sensibilisation sur les thèmes de l'énergie, des télécoms et du budget. Véritables espaces d'échanges, privilégiant une approche très concrète, les ateliers « MémoTIC » ont permis d'aborder, entre autres, la question des différentes offres de téléphonie mobile, du fonctionnement d'un crédit renouvelable, les relations avec sa banque, l'efficacité des éco-gestes et l'accès aux tarifs sociaux d'énergie.

L'originalité de ces ateliers tient principalement en deux aspects : la volonté d'appréhender la question des dépenses dites « contraintes » de manière globale et leur vocation à être essaimés, diffusés et portés par des acteurs ancrés dans les territoires, auprès de leurs propres publics, grâce à la facilité de prise en main des kits d'animation des ateliers et à la possibilité de les adapter.

Aussi, après les avoir animés à Nanterre entre 2012 et 2013, l'Ansa travaille aujourd'hui activement avec plusieurs partenaires opérationnels afin de promouvoir la diffusion de ces ateliers auprès des relais locaux : l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas), Unis-Cité, l'Union nationale des associations familiales (Unaf), ou encore le bailleur social Logirep à Nanterre. Plusieurs formations ont ainsi déjà été animées auprès de travailleurs sociaux des CCAS ou de coordinateurs d'Unis-Cité, afin de leur permettre de s'approprier totalement les ateliers. Le kit d'animation a déjà été téléchargé par près de 200 CCAS et plus de 20 Udaf.

► Pour faciliter la prise en main de ces ateliers, l'Ansa met à disposition de tous les acteurs intéressés un kit d'animation, disponible sur www.solidarites-actives.com.

NOS PERSPECTIVES POUR 2015

Poursuivre les actions amorcées et en développer de nouvelles...

Modes d'interventions, thématiques et enfin partenaires. Ces trois mots permettent de cartographier, en partie, les actions de l'Ansa. Voici donc sur chacun de ces axes, un aperçu de nouveaux projets ou pistes de développement qui mobiliseront les équipes de l'Ansa en 2015 !

L'Ansa a toujours été attachée à proposer autour des projets un mode d'intervention adapté, renouvelé, qui lui soit propre. Les mots « essaimage », « mutualisation », « participation », « plateforme » font ainsi partie de notre vocabulaire et s'enrichissent tous les ans de nouvelles déclinaisons, adaptations, interrogations. Parmi toutes les méthodes sur lesquelles nous travaillons, l'évaluation a fait l'objet en 2014 de nombreuses réflexions internes visant à en formaliser une vision « ansaienne ». En 2015, nous allons donc poursuivre ce travail et promouvoir cette expertise dans nos projets, auprès de nos partenaires (Voir p. 50).

49

En plus de ses domaines d'intervention « historiques », l'Ansa saisit les opportunités qui se présentent pour explorer de nouvelles pistes de travail et lutter contre toutes les précarités, de manière globale et décroisée. Aussi, la mobilité, l'accès au numérique, l'éducation, la santé ou encore la précarité alimentaire sont des problématiques sur lesquelles l'Ansa s'investit régulièrement, de manière connexe à d'autres travaux ou à l'occasion de projets dédiés. Sur le front de la précarité alimentaire en particulier, deux projets amorcés fin 2014 occuperont notre équipe en 2015 ➤ **Focus** p. 52.

Du côté des partenaires, l'Ansa tend à confirmer son ancrage dans les territoires, et notamment ceux d'Outre-mer. Avec la Guyane, Saint-Martin, la Réunion, la Guadeloupe en encore Mayotte, l'Ansa a principalement travaillé, depuis 2006, sur les questions liées au RSA et au PTI. En 2014, dans le cadre de projets transversaux tels que la préparation des États généraux du travail social et l'état des lieux national du dispositif accueil/hébergement/insertion (AHI), l'Ansa a pu se saisir encore davantage des problématiques propres à ces territoires en matière de politiques sociales. En 2015, c'est sur la conception d'une stratégie entre acteurs de l'hébergement et du logement que l'Ansa travaillera avec la Guadeloupe ➤ **Focus** p. 53.

3 QUESTIONS SUR L'ÉVALUATION À L'ANSA

Ben Rickey, responsable de projet à l'Ansa

Comment l'évaluation est-elle intégrée dans les actions de l'Ansa ?

Aujourd'hui à l'Ansa, l'évaluation est présente dans de nombreux projets, que ce soit de manière diffuse, ou comme un objectif en tant que tel. En 2014, elle a pris des formes variées, depuis l'évaluation d'un dispositif d'insertion socio-professionnelle de personnes hébergées dans les centres de l'Association des cités du Secours catholique jusqu'à l'évaluation des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet « innovation sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement » de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), en passant par un audit juridique et organisationnel du dispositif RSA mené pour la collectivité de Saint-Martin.

Les expérimentations du RSA ou de projets européens tels que « Hope in stations » ont également donné lieu à la mise en œuvre d'évaluations rigoureuses, pour lesquelles l'Ansa a piloté la coordination entre l'évaluateur et les parties prenantes des projets.

Pourquoi évaluer et peut-on tout évaluer ?

L'Ansa a été créée avec l'idée de mettre en œuvre des actions expérimentales ou innovantes de lutte contre la pauvreté et les exclusions. Par conséquent, l'évaluation a tout de suite fait partie de notre vocabulaire et de nos méthodes de travail. Si l'évaluation est une dimension intrinsèque de l'expérimentation sociale, elle trouve aussi toute sa pertinence pour une action ou un dispositif – « innovant » ou non – dont on cherche à mesurer l'impact ou les résultats, à identifier les conditions de réussite (évaluation de processus), à faire ressortir des perspectives de développement, d'essaimage ou d'optimisation. D'une manière générale, l'évaluation est mise au service de la prise de décisions.

Il s'agit pour l'Ansa d'une véritable méthode de travail, une expertise qui nourrit constamment nos réflexions internes et que nous tâchons de développer encore davantage avec nos partenaires. Donc, oui, on peut tout évaluer, tant qu'on a bien identifié l'objet de l'évaluation et choisi la méthode en conséquence, avec un degré de « scientificité » approprié.

Comment évaluer ?

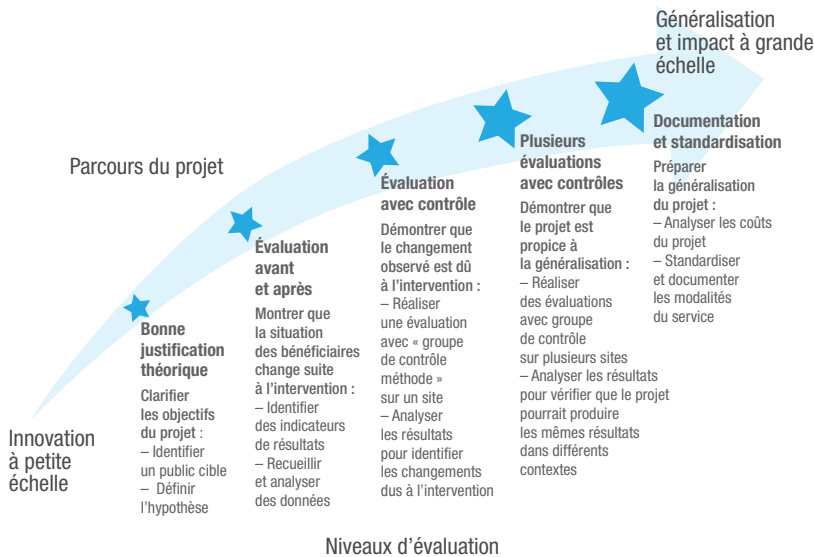
L'évaluation n'est pas une « étape », mais un fil conducteur qui guide la mise en œuvre du projet et comprend elle-même plusieurs étapes. L'Ansa intervient à la fois pour clarifier les objectifs du projet (identifier le public cible, définir les

hypothèses de départ), préparer la mise en œuvre de l'évaluation (construire les indicateurs, élaborer et tester les outils), accompagner la collecte de données (réaliser les entretiens, diffuser les sondages, animer les réunions de groupe), analyser et mutualiser les résultats (traiter les données, synthétiser les résultats, identifier les pistes d'amélioration, permettre l'appropriation et la diffusion des résultats), préparer une éventuelle pérennisation ou généralisation du projet.

Notre approche s'appuie sur des outils variés, tant qualitatifs que quantitatifs et, notamment, sur les principes de la « théorie du changement », un cadre conceptuel qui permet de vérifier dans quelle mesure les actions du projet contribuent à la réalisation des objectifs finaux préalablement fixés. Au fond, cet outil permet d'évaluer si les objectifs visés par le projet ont été atteints. Ainsi, l'évaluation devient une véritable aide à la décision pour les financeurs et les équipes opérationnelles.

L'évaluation tout au long d'un projet

51



✉ Contacts à l'Ansa : ben.rickey@solidarites-actives.com

➡ À lire sur www.solidarites-actives.com, notre contribution « L'expérimentation sociale à l'épreuve du terrain. Un bilan d'une décennie d'expérimentations sociales en France », publiée en mars 2014 et intégrant des réflexions sur l'évaluation d'expérimentations.

Lutter contre la précarité alimentaire

Avec la ville de Paris et le conseil général du Gers – 2014

Au même titre que l'accès aux droits, au logement, à la santé ou encore aux minima sociaux, l'accès à l'alimentation constitue un défi social à part entière, à appréhender en lien avec toutes les autres problématiques de solidarité actuelles.

L'Ansa travaille depuis 2014 de manière spécifique sur la question de l'alimentation à l'échelle de deux territoires : la ville de Paris et le département du Gers. Deux projets distincts, mais qui intègrent tous deux la nécessité de travailler « en réseau », de manière coordonnée et structurée. Cette problématique de la précarité alimentaire est multidimensionnelle, touchant à la fois à la santé des personnes, à l'estime de soi, et posant en creux la question du gaspillage et d'une redistribution plus efficace des denrées.

L'Ansa et la Ville de Paris ont initié en 2014 un partenariat dans le cadre des États Généraux du Grand Paris de l'Économie Circulaire. Il s'agit de recenser les acteurs du territoire qui souhaitent s'engager dans la lutte contre le gaspillage alimentaire (producteurs, grande distribution, restauration, logistique, associations de redistribution alimentaire...), puis de les réunir dans le cadre des ateliers de travail des États Généraux en 2015. Ces ateliers permettront de mieux comprendre les enjeux et problématiques, les solutions existantes et l'identification de leviers possibles pour développer de nouveaux partenariats et projets et être collectivement plus efficaces contre le gaspillage alimentaire.

Avec le département du Gers, l'Ansa intervient en appui à la mise en œuvre et au développement d'une plateforme « d'aide alimentaire et de solidarités actives ». Un dispositif devant permettre d'améliorer la collecte et la redistribution de denrées grâce à un maillage du territoire optimisé, mais également de favoriser plus de cohésion et de justice sociale. L'aide alimentaire n'est en effet qu'une porte d'entrée vers un projet plus vaste de coordination d'un ensemble de services répondant aux diverses problématiques



liées à la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. L'approche est donc globale et toutes les ressources humaines ou économiques du territoire seront mobilisées pour faire émerger, *via* cette plateforme, de nouvelles formes de solidarités. L'Ansa effectuera un premier état des lieux du dispositif puis définira avec les acteurs impliqués le plan d'actions, incluant ses modalités de développement et sa gouvernance.

✉ Contact à l'Ansa : gabrielle.guerin@solidarites-actives.com,
diane.dalvard@solidarites-actives.com

Conception d'une stratégie partagée et opérationnelle entre acteurs de l'hébergement et du logement

AVEC LA DIRECTION DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE DE GUADELOUPE (DJSCS) – JANVIER À DÉCEMBRE 2015

L'Ansa accompagne la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) de Guadeloupe dans la conception d'une stratégie partagée de lutte contre la pauvreté, fondée sur une analyse des besoins propres à ce territoire, en lien avec les partenaires locaux de l'accompagnement, de l'hébergement et du logement.

L'appui de l'Ansa devra permettre de partager le diagnostic du territoire avec les partenaires, d'identifier des orientations stratégiques déclinées en actions concrètes, de définir les conditions de leur mise en œuvre opérationnelle à travers un plan d'actions et d'initier une démarche partenariale pérenne.

Cette mission est l'occasion d'aider à traduire concrètement et de manière cohérente une diversité de dynamiques nationales, en les adaptant aux spécificités locales et en prenant appui sur le savoir-faire de l'ensemble des acteurs concernés.

Ces travaux intégreront donc différentes démarches engagées à l'échelle locale (programmations en cours) mais aussi nationale, comme le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, la production d'un diagnostic territorial des besoins et de l'offre « de la rue au mal logement » (dit « à 360° »), l'identification de mesures pour optimiser le pilotage du dispositif Accueil-Hébergement-Insertion en donnant la priorité au logement, la mise en œuvre de la réforme territoriale ou encore de la loi Alur (notamment concernant la prévention des expulsions, l'accès au logement ou encore la gouvernance).

Il s'agit d'aboutir avec la DJSCS à la conception et à la mise en œuvre d'actions concrètes à même de faire véritablement levier sur les situations de pauvreté et portées par un réseau de partenaires « moteurs ».

ANNEXES

Les actions de l'Ansa

L'Ansa a été mobilisée sur une quarantaine de projets en 2014. En voici la liste exhaustive, classée par grandes catégories de partenaires puis par thématiques.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Gouvernance et participation, pages 21 à 23

- **Avec la ville de Paris.** Participation aux groupes de travail dans le cadre de « La grande cause – Lutte contre la grande exclusion » 2014-2020
- **Avec le conseil général du Pas-de-Calais.** Étude sur l'évolution des instances consultatives et de pilotage des politiques de solidarités – avril à novembre 2014
- **Avec le conseil général des Pyrénées-Orientales.** Intervention aux assises de la Solidarité « Comment faire participer les usagers aux dispositifs de solidarité ? » – juin 2014

Minima sociaux et politiques d'insertion, pages 24 à 29

- **Avec le conseil général de Savoie.** Appui au cadrage méthodologique, au diagnostic et à la déclinaison opérationnelle des objectifs stratégiques, pour la définition du schéma de cohésion sociale, en lien avec les acteurs concernés – septembre 2012 à mars 2014
- **Avec le conseil général de Dordogne.** Mise en œuvre du pacte territorial pour l'insertion et de la participation des personnes concernées – janvier à juillet 2014
- **Avec le conseil général de Mayenne.** Élaboration d'un nouveau pacte territorial pour l'insertion 2015-2020 (PTI) – mars à décembre 2014 [Focus p. 28](#)
- **Avec le conseil général d'Ille-et-Vilaine.** Construction d'un référentiel départemental de l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité

active – mai 2014 à décembre 2015 [Focus p. 29](#)

- **Avec la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin.** Évaluation juridique et organisationnelle du dispositif Rsa – septembre 2013 à mars 2014

Logement, hébergement et précarité énergétique, pages 30 à 36

- **Avec le centre communal d'action sociale (CCAS) de Grenoble.** Animation d'une démarche interne de définition d'un processus cible de fonctionnement du SIAO insertion (Pôle orientation, hébergement et insertion - POHI) – janvier à juillet 2014
- **Avec la communauté d'agglomération Hénin-Carvin.** Étude sur les besoins en logement des jeunes et préconisations pour adapter l'offre de service du territoire – avril à décembre 2014
- **Avec les centres nationaux de la fonction publique (CNFPT) de Dunkerque et Pantin.** Formation sur les conditions de réussite de la mise en place de stratégies donnant la priorité au logement, en mobilisant les leviers de la loi Alur – 2014
- **Avec le conseil général du Pas-de-Calais.** Élaboration du 1er plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées 2014-2020 (fusion du PDALPD et du PDAHI) – janvier à décembre 2014

Précarité alimentaire, page 52

- **Avec la ville de Paris.** Constitution et animation d'un réseau d'acteurs impliqués contre le gaspillage alimentaire (dans le cadre du Programme National de l'Alimentation) – novembre 2014 à juin 2015 [Focus p. 52](#)

- Avec le conseil général du Gers. Appui à l'ingénierie du projet de plateforme « d'aide alimentaire et de solidarités actives » – novembre 2014 à mars 2015
[Focus p. 52](#)

ÉTAT ET ORGANISMES NATIONAUX

Gouvernance et participation, page 21 à 23

- Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé. Accompagnement du collège de personnes en situation de précarité ou de pauvreté du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE) – depuis mai 2012
- Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé. État des lieux des dispositifs de participation des personnes concernées à l'échelle de deux territoires : Bouches-du-Rhône/Paca et Marne/Champagne-Ardenne – septembre 2013 à février 2014
- Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé. Appui au pilotage général de la démarche et à l'animation des États généraux du travail social (assises territoriales préalables et événement national) – 2013 à 2015
- Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé. Animation du « club des expérimentateurs » dans le cadre de la démarche « Agile » (Améliorer la Gouvernance et développer l'Initiative Locale pour mieux Lutter contre l'Exclusion) – 2014 à 2015 [Focus p. 23](#)
- Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé. Évaluation de la gouvernance territoriale des politiques d'insertion et de lutte contre l'exclusion – 2014

Minima sociaux et politiques d'insertion, pages 24 à 29

- Avec la Direction générale de la cohésion sociale

(DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé. Capitalisation et mutualisation sur les minima sociaux et les politiques d'insertion : veille, collecte et diffusion des pratiques inspirantes auprès des parties prenantes, participation aux réunions des correspondants Rsa – depuis 2008

Logement, hébergement et précarité énergétique, pages 30 à 36

- Avec la direction départementale de la cohésion sociale du Vaucluse. Évaluation du projet expérimental « Autonomie-Logement-Jeune » pour les jeunes résidant dans le bassin de vie de Carpentras – septembre 2014 à fin 2015 [Focus p. 33](#)
- Avec direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Guadeloupe (DJSCS). Conception d'une stratégie partagée et opérationnelle entre acteurs de l'hébergement et du logement – janvier à décembre 2015 [Focus p. 53](#)
- Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé. État des lieux du pilotage du dispositif de l'accueil, hébergement et insertion (AHI) en France, réalisé auprès des services régionaux et départementaux de l'État – 2013 à 2014
- Avec la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal)/ministère de l'Égalité des territoires et du Logement. Appui et évaluation des 20 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets « innovation sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement » – novembre 2013 à 2015

Insertion professionnelle, pages 37 à 41

- Avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) de Bourgogne. Animation et coordination du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH). Partenariat

opérationnel avec Prachthis – novembre 2013 à novembre 2015 [Focus p. 41](#)

- **Avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).** Étude qualitative et quantitative sur les pratiques d'attribution des demandes de Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapé (RQTH) sur le territoire national – mars 2014 à mai 2015 [Focus p. 39](#)

EUROPE

Minima sociaux et politiques d'insertion, pages 24 à 29

- **Avec le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN)/ Commission européenne.** Expertise et mutualisation sur les minima sociaux en Europe, dans le cadre du projet « Réseau pour le Revenu Minimum Européen - EMIN » – janvier 2013 à décembre 2014 [Focus p. 27](#)
- **Avec le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN).** Membre du conseil d'administration d'EAPN France, représentant du collège « organismes, associations, institutions locales, régionales, internationales, participant ou apportant leur concours à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » – depuis 2013

Logement, hébergement et précarité énergétique, pages 30 à 36

- **Avec la Commission européenne (partenariat opérationnel avec SNCF).** « TRAIN in Stations » : Training Railway Agents on Inclusion in Stations. Mise en œuvre d'un programme de formation commun sur l'errance en gare à l'attention des agents ferroviaires des grandes gares bulgares, françaises, luxembourgeoises et italiennes – septembre 2014 à 2016 [Focus p. 16](#)

ENTREPRISES ET FONDATIONS

Gouvernance, page 21 à 23

- **Avec la SNCF.** Animation de la Charte « Gares européennes et solidarité » signée par 12 entreprises ferroviaires européennes pour favoriser les missions sociales et sociétales des gares (Belgique, Bulgarie, Danemark, France, Italie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie) – 2013 à 2015

Logement, hébergement et précarité énergétique, pages 30 à 36

- **Avec Lyonnaise des eaux.** Bilan de la mise en œuvre de la tarification éco-solaire sur le territoire du Dunkerquois – 2014
- **Avec Lyonnaise des eaux.** Étude synthétique sur les dispositifs d'aide financière (dans le cadre des réflexions sur l'accompagnement des usagers les plus démunis) – mars 2014
- **Avec la Fondation Macif et la Fondation Schneider Electric.** Essaimage de plateformes territoriales pour lutter contre la précarité énergétique. Partenariat opérationnel avec l'Unccas – 2014 [Focus p. 36](#)
- **Avec le Fare (Fonds d'aide de la fédération des entreprises de la propreté).** Appui à la conception et à la mise en place d'une plateforme expérimentale d'accueil, de conseil et d'accompagnement des salariés à la recherche d'un logement – mars 2014 à fin 2015 [Focus p. 35](#)

Inclusion financière, pages 42 à 47

- **Avec La Banque postale.** Formation des nouveaux collaborateurs de la plateforme « L'Appui » (dédiée aux clients en situation de fragilité financière) sur les enjeux relatifs à la pauvreté et à l'évolution récente de la précarité, le paysage de l'action sociale et des dispositifs de solidarité en France ainsi que sur le surendettement – novembre 2014

- **Avec Orange, la Fondation Cetelem et la Fondation Schneider Electric.** Essaimage des ateliers de sensibilisation MémoTIC « budget – télécom – énergie ». Partenariat opérationnel avec l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas), Unis-Cité et l'Union nationale des associations familiales (Unaf) – depuis mars 2014 [Focus p. 47](#)
- **Avec Ark'ensol (association du groupe Arkea/ Crédit mutuel Bretagne, Sud-Ouest, Limousin).** Définition des orientations stratégiques pour l'évolution des dispositifs de solidarité à destination des clients fragiles – juin à septembre 2014
- **Avec la Caisse d'épargne.** Formation à destination des équipes du « Parcours confiance Île-de-France » sur les dispositifs d'aides sociales et de solidarité en France (aides, minima sociaux, surendettement, etc.) – novembre 2014

ASSOCIATIONS

Logement, hébergement et précarité énergétique,
[pages 30 à 36](#)

- **Avec l'Association des cités du Secours catholique (ACSC).** Cadrage, évaluation et apport d'expertise sur le Fonds d'innovation de l'ACSC. Appui au cadrage des projets retenus par le Fonds d'innovation – février 2013 à septembre 2015

Insertion professionnelle,
[pages 37 à 41](#)

- **Avec l'Association des cités du Secours catholique (ACSC).** Accompagnement à la création puis à l'évaluation d'un dispositif d'insertion socio-professionnelle de personnes hébergées dans huit centres de Paris et de Seine-Saint-Denis – janvier 2013 à janvier 2014

Inclusion financière, pages 42 à 47

- **Avec l'Union nationale des associations familiales (Unaf).** Étude sur l'optimisation de la prescription vers les plateformes de microcrédit personnel dans les territoires – juin à septembre 2014 [Focus p. 45](#)
- **Avec le Secours catholique (projet financé par la fondation Cetelem).** Étude au sein des délégations sur les pratiques et perceptions de la gestion du budget et de l'argent par les bénévoles et les publics accompagnés – juin à décembre 2014 [Focus p. 46](#)
- **Avec l'Union départementale des associations familiales de l'Essonne – Udaf 91 (projet financé par la fondation Cetelem).** Intervention auprès de travailleurs sociaux, de bénévoles et de représentants de CCAS sur les « Enjeux et leviers d'action autour des problématiques budgétaires des ménages » – octobre 2014 [Focus p. 45](#)

ÉTABLISSEMENTS

D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Gouvernance, page 21 à 23

- **Avec Sciences Po Paris.** Encadrement d'une étude sur la stratégie des conseils généraux en matière de solidarité, réalisée par des étudiantes du master Stratégies territoriales et urbaines – septembre 2013 à juin 2014

Inclusion financière, pages 42 à 47

- **Avec HEC.** Intervention sur le surendettement des ménages auprès des étudiants de la chaire « Social business/Entreprise et pauvreté » – avril 2014

TRAVAUX DE L'ANSA ET DÉVELOPPEMENT

- Animation d'un atelier d'experts, organisation d'une table ronde et publication d'un rapport sur « L'expérimentation sociale à l'épreuve du terrain » – novembre 2013 à mars 2014
- Avec la caisse d'allocations familiales du Nord et la ville de Lille. Appui au lancement de l'expérimentation du programme « Jeux d'enfants » en France (réduire les inégalités dès la petite enfance) – 2014
- Avec les éditions Liaisons sociales/CEE. Contribution de l'Ansa à l'ouvrage *Apprendre (de l'échec) du RSA*, coordonné par Anne Eydoux et Bernard Gomel – octobre 2014 [Focus p. 9](#)

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE L'ANSA

Site Internet : www.solidarites-actives.com

Twitter : [@Ansa_Aso](https://twitter.com/Ansa_Aso)

Les Nouvelles de l'Ansa : lettre d'information (envoi numérique ou papier trois fois par an)

Les veilles actu sur 4 thématiques : « Logement, hébergement et sans-abrisme » ; « Europe » ; « Aides sociales et inclusion financière » ; « Minima sociaux et politiques d'insertion » .

Inscription sur www.solidarites-actives.com

Si vous souhaitez recevoir nos actualités, événements et publications :

marion.prigent@solidarites-actives.com

Notre équipe

Une quarantaine de salariés, bénévoles ou stagiaires ont pris part en 2014 à l'activité de l'association. Notre équipe au 31 décembre 2014 :

Direction, administration, communication

Jean-Marc ALTWEGG

Directeur général

➤ Centralien, économiste. Carrière dans la prévision économique (BIPE), puis dans les services financiers (groupe BNP Paribas) à des fonctions de direction générale. Investi dans le microcrédit (administrateur de l'Adie). A rejoint l'Ansa en 2012.

✉ jean-marc.altwegg@solidarites-actives.com

☎ 01 70 36 43 31

Estelle DRONNIER

Responsable administrative et financière

➤ Diplômée en gestion financière et économique. 20 ans d'expérience dans la gestion financière, commerciale et de ressources humaines. A rejoint l'Ansa en 2008.

✉ estelle.dronnier@solidarites-actives.com

☎ 01 70 36 43 34

Sandra N'GUESSAN

Assistante ressources humaines et suivi de projets

➤ Diplômée d'un Deug de mathématiques appliquées en sciences sociales et d'une maîtrise en management des métiers du sport. A rejoint l'Ansa en 2012.

✉ sandra.nguessan@solidarites-actives.com

☎ 01 70 36 43 42

Marion PRIGENT

Responsable communication et mutualisation

➤ Diplômée d'une maîtrise de lettres et d'un master de communication au Celsa. A travaillé dans les collectivités territoriales avant de rejoindre l'Ansa en 2013.

✉ marion.prigent@solidarites-actives.com

☎ 01 70 36 43 44

Audrey SANCHEZ

Comptable

➤ Diplômée d'un brevet de technicien supérieur en comptabilité. A exercé dans de nombreuses entreprises avant de rejoindre l'Ansa en 2014.

✉ audrey.sanchez@solidarites-actives.com

☎ 01 43 48 65 24

Responsables de projet

Caroline ALLARD

Inclusion financière, précarité énergétique, logement et hébergement

➤ Diplômée de l'école Polytechnique et de l'université de Berkeley. A travaillé 8 ans au sein de grands groupes énergétiques avant de rejoindre l'Ansa en 2013.

✉ caroline.allard@solidarites-actives.com

☎ 01 70 36 43 49

Diane DALVARD

Politiques d'insertion, RSA, travail social

➤ Diplômée en ingénierie de formation. Attachée territoriale en détachement, a une longue expérience d'animation des politiques d'insertion en collectivité. A rejoint l'Ansa en 2009.

✉ diane.dalvard@solidarites-actives.com

☎ 01 70 36 43 32

Claire D'HENNEZEL

Logement et hébergement

➤ Diplômée de Sciences Po Lille et de l'UQAM. A travaillé sur les réformes éducatives (IEIM), le décrochage scolaire (ROCQLD), la prévention des risques psycho-sociaux, l'évaluation du travail social (IRTS). A rejoint l'Ansa en 2011.

✉ claire.dhennenezel@solidarites-actives.com

☎ 01 70 36 43 33

Marion DROUAULT

Participation, politiques d'insertion, inclusion financière.

➤ Diplômée de Sciences Po Lille et d'un master en développement à l'université Paris XII. Travaillait à l'Adie avant de rejoindre l'Ansa en 2009.

✉ marion.drouault@solidarites-actives.com

📞 01 70 36 43 35

Émilie GROUES

Politiques d'insertion, inclusion financière, aides sociales, États généraux travail social

➤ Diplômée de l'école de commerce Audencia et d'un master en développement international. A travaillé 7 ans au sein d'organisations de développement international. A rejoint l'Ansa en 2006 (référente Sud-Est).

✉ emilie.groues@solidarites-actives.com

📞 01 70 36 43 36

Gabrielle GUERIN

Travail social, participation, politiques d'insertion, RSE
➤ Diplômée de l'ESSEC (chaire entrepreneuriat social). A travaillé dans diverses structures à caractère social et sur la responsabilité sociale en entreprise (RSE). A rejoint l'Ansa en 2013.

✉ gabrielle.guerin@solidarites-actives.com

📞 01 70 36 43 37

Sylvie HANOCQ

Politiques d'insertion, RSA, Europe, inclusion financière.

➤ 15 ans d'expérience dans les secteurs du conseil en organisation (Accenture) et de la finance aux entreprises. A rejoint l'Ansa en 2007, après y avoir travaillé dans le cadre d'un mécénat de compétence.

✉ sylvie.hanocq@solidarites-actives.com

📞 01 70 36 43 38

Sylvie LE BARS

Europe, politiques d'insertion, innovation et expérimentations sociales

➤ Diplômée d'un master en politiques publiques

européennes à Sciences Po Strasbourg. Plus de 15 ans d'expérience auprès des institutions européennes et nationales. A rejoint l'Ansa en 2009.

✉ sylvie.le.bars@solidarites-actives.com

📞 01 70 36 43 46

Vanessa LY

Aides sociales, inclusion financière, handicap, politiques d'insertion

➤ Diplômée de l'Institut national des télécoms et d'un MBA aux États-Unis. A débuté sa carrière dans le conseil en organisation et conduite du changement (Accenture). A rejoint l'Ansa en 2007.

✉ vanessa.ly@solidarites-actives.com

📞 01 70 36 43 40

Lise MARCOVICI

Précarité énergétique, logement et hébergement, inclusion financière

➤ Diplômée de l'ESSEC MBA (Chaire Entrepreneuriat Social). A rejoint l'Ansa en 2008 après y avoir effectué son stage de fin d'études.

✉ lise.marcovici@solidarites-actives.com

📞 01 70 36 43 41

Laure MARDOC

Logement et hébergement, évaluation

➤ A rejoint l'Ansa en 2013 à la fin de ses études à Sciences Po Paris.

✉ laure-mardoc@solidarites-actives.com

📞 01 70 36 43 47

Florence PION

Politiques d'insertion, accès aux soins, santé, insertion professionnelle

➤ Diplômée d'un master en sciences de l'éducation. 30 ans d'expérience dans le secteur de la formation et de l'insertion professionnelle. A rejoint l'Ansa en 2009.

✉ florence.pion@solidarites-actives.com

📞 01 70 36 43 43

Ben RICKEY

Logement et hébergement, évaluation, innovation et expérimentation sociales

➤ Diplômé de l'université de Cambridge. Expérience de 5 ans dans le conseil au Royaume-Uni pour les secteurs public et associatif. A rejoint l'Ansa en 2013.

✉ ben.rickey@solidarites-actives.com

📞 01 70 36 43 45

Simon ROUSSEY

Handicap, politiques d'insertion, numérique, participation

➤ Auparavant manager au sein d'un cabinet de conseil (Accenture). A rejoint l'Ansa en 2009 après y avoir travaillé six mois dans le cadre d'un mécénat de compétence.

✉ simon.roussey@solidarites-actives.com

📞 01 70 36 43 39

Stagiaires

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014 : **Claire-Selma AÏTOUT** (Sciences Po Paris), **Maïté ALLANIC** (Institut des hautes études européennes), **Fiona FOSSE** (Sciences Po Paris) ; **Claire MELQUIOND** (Sciences Po Paris) ; **Julie GELUGNE** (Sciences Po Paris).

Bénévoles**Annick BIDAN**

Inclusion financière, lutte contre le surendettement.

Florent de BODMAN

Expérimentation petite enfance

Catherine DABBADIE

Administration et suivi de projets

Patrick JOACHIMSMANN

Inclusion financière

Antoine de MEFFRE

Expérimentation petite enfance

Autres missions

L'Ansa a encadré un groupe d'étudiants du master Stratégies territoriales et urbaines de Sciences Po Paris pour la réalisation de leur projet collectif « Étude sur la stratégie des conseils généraux en matière de solidarité » : **Amandine de LORME**, **Fosta LALANNE**, **Léa LOUBIER**, **Louise ROUSSEAU**.

Les « anciens » de l'Ansa

La dynamique de l'Ansa repose aussi sur un réseau d'anciens salariés très actif. En 2013, ont « essaimé » dans de nouvelles structures :

Jérémy LENCHANTIN (centre de soin d'accompagnement et de prévention en addictologie des Yvelines) ; **Marlette MANWANA** (création d'une auto-entreprise).

Retrouvez le trombinoscope de l'équipe sur www.solidarites-actives.com

Conception, mise en page
rosovsky@free.fr

Crédits photos :

Happy Art/Fotolia (page. 9) ; milosljubicic/Fotolia (p. 34) ; Mimi Potter/Fotolia (p. 36) ; pogonici/Fotolia (p. 44)
Edler von Rabenstein/Fotolia (p. 40) ; Monkey Business/Fotolia (p. 52)

En 2014, l'équipe de l'Agence nouvelle des solidarités actives a travaillé sur **48 projets** de lutte contre la pauvreté et les exclusions

- répondant plus précisément aux enjeux de **4 grands domaines** : minima sociaux et politiques d'insertion, logement, hébergement et précarité énergétique, insertion professionnelle, inclusion financière

- auprès de **5 grands types de partenaires** : État, collectivités territoriales, associations, entreprises et fondations, Europe

- déclinant **3 de ses missions essentielles** : expérimenter, accompagner, mutualiser

- et mettant en œuvre ses **4 principes d'action** : associer une diversité d'acteurs autour des projets ; mobiliser les personnes concernées ; intervenir à différentes échelles ; innover dans les méthodes et les solutions.